



Churchill serait d'accord avec la politique Harkness

WINNIPEG. — Le nouveau ministre fédéral de la défense, M. Gordon Churchill, dans son premier discours officiel depuis son accession au ministère, a démontré qu'il appuyait, en matière de défense nationale, les mêmes politiques que son prédécesseur M. Douglas Harkness. Cependant, à Ottawa, des sources sûres soutiennent que le Canada demandera sous peu aux autorités américaines de reprendre les négociations interrompues en vue de munir les troupes canadiennes d'armes nucléaires, dans le cadre de la défense continentale.

A Winnipeg-Sud, où il a été de nouveau nommé candidat en vue des élections du 8 avril, M. Churchill a affirmé lundi soir que: 1 — le Canada ne fournirait ses troupes, d'armes nucléaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, qu'en cas de "besoin ou d'urgence"; 2 — la politique de défense de notre pays doit demeurer "souple" pour faire face aux changements stratégiques et tactiques, particulièrement dans le cadre de l'OTAN.

"Je ne pourrais accepter, en spectateur passif, que le système de défense de notre pays soit insuffisant ni que nos troupes soient insuffisamment armées", a déclaré M. Churchill, soulignant qu'une politique de défense ne peut demeurer stationnaire, et que le gouvernement fédéral continue ses négociations avec les États-Unis en vue d'assurer que les Bomarc et les Voodoos puissent être munis d'ogives nucléaires "en cas de besoin". Toute entente avec les États-Unis, a-t-il cependant noté, devra être telle que la souveraineté du Canada soit respectée.

Le Canada remplit présentement ses engagements envers ses alliés en fournissant des avions et des pilotes. D'autre part, le rôle des forces canadiennes en Europe sera révisé à la lumière des concepts nouveaux et des changements qu'implique une force de frappe nucléaire multilatérale telle qu'établie à la conférence de Nassau.

Déjà, la batterie canadienne de "Honest John", entreposée en Allemagne, est à la disposition du commandant suprême de l'OTAN, qui est libre de les utiliser à sa guise. Cependant, les fusées nucléaires dont les "Honest John" devraient présument être munies sont sous contrôle américain, a rappelé M. Churchill.



MARCEL CHAPUT :

**Tous les partis
sont désuets...
sauf le P.R.Q.**

La naissance récente de plusieurs partis politiques, tant fédéraux que québécois, est la preuve que les vieux partis ne répondent plus aux aspirations du peuple canadien-français. C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, dans une causerie prononcée devant la Chambre de commerce de jeunes de Montréal.

Si je dis que nos partis politiques sont désuets, a-t-il dit, je pense surtout aux vieux partis. Pour nous Canadiens français, toute la question politique est axée sur notre acceptation et notre refus du fait

Voir page 2: Tous les

ainsi détails à la déclaration faite au DEVOIR.

La déposition de Moreau s'est poursuivie hier à huis clos devant le juge Blain, en présence de son avocat Me Claude Denis et du procureur de la Couronne, Me Jacques Bellemare. Elle reprendra ce matin.

Le juge a laissé aller Moreau sur parole. Mais à la demande de la défense, qui craignait l'arrestation du témoin dès sa sortie du Palais de justice, il a interdit à qui que ce soit de l'approcher. Le juge avait ajouté que si un mandat d'arrestation était requis contre Moreau, demande devrait être faite devant lui.

Marcotte dit "Père Noël" raconté par Fournel



Le témoin-clé de la Couronne dans l'affaire de St-Laurent, Jean-Paul Fournel, a été sur la sellette dans le box des témoins, hier. Durant ce long témoignage qui a requis toute la journée d'audience et qui se poursuit, aujourd'hui, il a raconté sa participation, celle de Jules Reeves et celle, incriminante, de Georges Marcotte, le premier de ces trois individus accusés de meurtre (qualifié) à passer en procès aux assises criminelles de la Cour du banc de la reine.

(Nos informations à la page 2)

Les éditeurs de livres religieux réclament une réforme de l'Index

Dans la diffusion du livre religieux, les éditeurs rencontrent souvent des difficultés d'ordre doctrinal ou moral. En vue de résoudre ces difficultés, en conformité avec les exigences de l'homme d'aujourd'hui, les éditeurs de livres religieux ont présenté des suggestions aux autorités du concile oecuménique, demandant notamment la réforme de l'Index.

Voilà ce qu'a révélé hier M. Etienne Lethiellieux, président des éditeurs français de livres religieux et directeur des édi-

tions Lethiellieux, lors de l'inauguration de la grande exposition du livre religieux français. Le cardinal Paul-Emile

AUJOURD'HUI DANS LE DEVOIR

- EDITORIAL: Paul Sauriol étudie les avantages de tenir l'Expo dans l'Est.
- BLOCS-NOTES: Claude Ryan relève certains malaises au sein de nos "corporations" professionnelles.
- P. Hyacinthe-Marie Robillard, O.P.: la SSJB et la fierté québécoise (P. 4)
- Gerry Gosselin: l'affaire Eddy Powers... (P. 13)
- Jean-Paul Cofsky: Jackie Parker dans l'Est... (P. 12)

Macaza, dans le Québec après l'élection d'une administration progressiste - conservatrice; à l'époque, les États-Unis allaient aménager de 30 à 40 bases similaires sur leur territoire.

C'était à l'époque où la principale menace contre l'Amérique était les bombardiers à long rayon d'envoie des Soviétiques. Pourtant, a poursuivi le premier ministre, les États-

Unis ne possèdent à l'heure actuelle que six bases de fusées Bomarc.

"L'ère des bombardiers conventionnels achève", a-t-il dit. Nous entrons dans l'ère des missiles télécommandés et intercontinentaux. En cas de guerre, ces armes terribles contre lesquelles il n'existe pas de défense seront utilisées. Voir page 2: Diefenbaker

La décision de Diefenbaker serait prise...

Par Mario CARDINAL

Le premier ministre Diefenbaker aurait décidé hier s'il reste à la direction du parti conservateur ou s'il quitte ce poste pour devenir simple candidat dans Prince-Albert. Un important meeting a réuni à Toronto les principaux dirigeants du parti à travers le pays et la politique de Diefenbaker y aurait été mise sérieusement à l'étude. Si le premier ministre doit démissionner, il le fera, croient certains observateurs, d'ici 24 heures. Sinon, il gardera la tête de son parti jusqu'aux élections du 8 avril, avec la bénédiction de McCutcheon, Churchill, Flynn et Cie.

La décision de tenir une telle réunion a été prise, semble-t-il, à la suite de la défection de Donald Fleming, ministre de la justice dans le gouvernement actuel. Il s'agit de la quatrième démission au niveau minis-

ériel, Harkness, Sévigny et Hees ayant quitté le cabinet il y a une quinzaine de jours.

D'autres démissions sont possibles et c'est devant ce déclin progressif que la haute direction du parti, McCutcheon surtout, a tenu à faire le point.

M. Jacques Flynn, sénateur et organisateur en chef du parti dans le Québec, a assisté à la réunion. Il ignorait, semble-t-il, à son départ le but de cette convocation d'urgence à Toronto.

D'autre part, le comité d'organisation du parti à Ottawa aurait consenti à "céder" au comité provincial du Québec l'initiative de la publicité dans cette province.

On se souvient qu'à l'élection du 18 juin dernier, toute la publicité du Québec avait été dirigée à partir du comité central à Ottawa. Cet état de fait avait soulevé de vives protestations au sein de l'organisation québécoise.

C'est Flynn lui-même, assisté de Marcel Bouchard, qui orientera la propagande conservatrice, dans le Québec.

LESAGE: "C'EST UNE VRAIE BONNE AFFAIRE!"

Les obligations du Québec seront accessibles au peuple le 11 mars

QUÉBEC. (DNC). — La livraison des obligations d'épargne du gouvernement provincial commencera le 11 mars. Le premier ministre a fourni, hier, à l'Assemblée législative les détails au sujet de la première émission de bons d'épargne par la province. Les obligations, émises à dix ans, seront datées du premier avril 1963 et écherront le premier avril 1973.

Elles seront munies de dix coupons annuels d'intérêt portant les taux de 5 pour cent pour les deux premières années, 5 1/2 pour cent pour les trois années suivantes et de 5 3/4 pour cent pour les cinq autres années, soit un rendement moyen d'intérêt de 5,3 pour cent approximativement.

Les obligations seront payables comptant sur livraison par les banques, les compagnies de fiducie et les Caisses populaires directement aux acheteurs ou aux courtiers.

Elles ne seront pas vendues par retenues sur les salaires. Toutefois des conditions quant au crédit seront consenties par les banques, caisses populaires et compagnies de fiducie à leurs clients de gré à gré, sur paiement initial de 5 pour cent.

Les obligations ne seront ni cessibles, ni transférables. Elles seront vendues immatriculées quant au capital seulement à des particuliers, adultes ou mineurs, et aux successions de personnes décédées, domiciliées ou résidant dans la province de Québec.

Les obligations seront émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000.

La limite du montant à être possédée sous forme d'obligations d'épargne du Québec est fixée à \$15,000 par détenteur.

à l'exclusion cependant des obligations acquises par succession d'un propriétaire immatriculé décédé.

Voir page 2: Les obligations

LA NATIONALISATION

La lettre aux actionnaires...

QUÉBEC. — Le premier ministre Lesage a reçu hier les épreuves de la lettre qui sera faite aux actionnaires des entreprises privées d'électricité, nationalisées par le gouvernement du Québec.

M. Lesage a dit aux journalistes, à la suite d'une réunion du cabinet, que les épreuves seraient étudiées demain par le cabinet. Il n'a pas précisé quand la lettre, dans sa forme finale, serait envoyée aux actionnaires.

Cuba: rapatriement partiel des 17,000 soldats russes; création d'un parti unique

La situation américano-cubaine a évolué depuis 36 heures ainsi qu'il suit:

- Le gouvernement soviétique a fait savoir au président Kennedy qu'il se propose de rapatrier avant le 15 mars plusieurs milliers de soldats russes présentement stationnés à Cuba.
- A la Havane, les diplomates occidentaux font savoir que le nouveau parti communiste de Cuba sera officiellement créé et lancé en fin de semaine à la faveur d'un discours important que doit prononcer Fidel Castro vendredi soir. Cette nouvelle était attendue depuis quelques mois déjà.
- A Washington, le président Kennedy a exposé aux leaders du congrès les principales données du problème cubain. C'est avec satisfaction, semble-t-il, que les législateurs ont appris, de la bouche même du président, la nouvelle du rapatriement des soldats russes, dont les effectifs étaient, ces jours derniers, estimés à 17,000 hommes. De plus, le président a tenu à dissiper les critiques que plusieurs républicains avaient élevées récemment contre l'attitude de la Maison Blanche à l'égard de Cuba et de Moscou.

RAPATRIEMENT PREVU AVANT LE 15 MARS
WASHINGTON. — Le gouvernement soviétique a informé le président Kennedy qu'il va retirer de Cuba avant le 15 mars plusieurs milliers de soldats russes. La nouvelle aurait été communiquée lundi, sous forme de message diplomatique adressé au State Department par l'ambassade soviétique à Washington. La note ne précise pas toutefois le nombre exact des militaires qui rentreront en Russie. A Washington on pense que le nombre peut varier de 3,000 à 8,000 hommes.

Voir page 2: Cuba

ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Les 75 candidats du Crédit social dans l'état du Québec tiendront un caucus samedi après-midi à Montréal afin d'assurer une action concertée et unie au cours de la prochaine campagne électorale. Dimanche, les 75 candidats québécois assisteront à l'ouverture officielle de la campagne, qui aura lieu à 2 heures de l'après-midi, au Marché Atwater. Les deux leaders du parti, MM. Robert Thompson et Réal Caouette, porteront alors la parole.

TORONTO. — Le modérateur de l'Eglise unie du Canada a reproché au gouvernement Diefenbaker d'avoir été divisé au sujet des armes nucléaires et d'avoir hésité trop longtemps entre deux opinions. A la 38e réunion annuelle du Comité d'évangélisme et de service social, le T.R.J.R. Mutchmor a déclaré que "le gouvernement canadien devrait sans plus tarder clarifier sa politique en ce qui concerne les armes nucléaires, a trait aux armes nucléaires. Pour ma part, je crois que le Canada devrait favoriser une force nucléaire régie par l'OTAN mais dans un but défensif uniquement."

TORONTO. — A son arrivée à Toronto, hier matin, le premier ministre Diefenbaker a déclaré aux journalistes qu'il n'envisageait pas le moindre doute au sujet de sa réélection, le 8 avril. "Je n'aurais jamais formé un gouvernement en 1957 si je m'étais préoccupé des prophètes de malheur", a souligné le leader conservateur, M. Diefenbaker, s'est adressé hier aux membres de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario.

Me Guy Favreau se portera candidat lors de la convention libérale du comté de Mont-

Voir page 2: Echos de la

Léo Rémillard démissionne

Le maire de Jacques-Cartier, Léo-Aldéon Rémillard, a remis sa démission hier soir au conseil municipal de cette ville. Rémillard a allégué des raisons de santé: son médecin lui aurait recommandé un repos d'un an.



L'incommensurable qui sépare l'adulte de l'enfant ne trouve-t-il pas son expression la plus ironique dans leur réaction respective face à ces amoncellements de neige? (Photo L. DEVOIR par Denis St-Jean)

Le juge interdit à la PP d'approcher Moreau

Hier à la Législature

QUÉBEC. — L'Assemblée législative a siégé une demi-heure pour entendre la déclaration du premier ministre sur les obligations d'épargne puis s'est ajournée à cet après-midi.

La Comité parlementaire de l'agriculture a tenu deux séances, l'une dans l'après-midi l'autre en soirée, au cours desquelles les organismes intéressés ont exprimé leurs opinions sur le projet de loi concernant la Régie des marchés agricoles et des produits laitiers.

Trahi lui-même, Fournel a "donné" le "Père Noël"

Par Marcel VLEMINCKX

"Peu après mon arrestation, le 11 janvier dernier, les policiers possédèrent tous les détails de l'affaire. J'ai compris rapidement que celui qui m'avait vendu s'était employé à fournir tous les détails de cette affaire à la police".

Jean-Paul Fournel parle. Il a parlé d'abondance durant toute cette seconde journée du procès fait par la société à Georges Marcotte, accusé de meurtre (qualifié) du policier Claude Maréchal, de ville St-Laurent. Rappelons que ce meurtre (et celui du policier Brabant) a été commis lors d'un hold-up perpétré à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de la Côte de Liesse, dans Saint-Laurent, le 14 décembre 1962.

Douze jurés, sous la présidence du juge Roger Oumet, ont entendu Fournel accabler Marcotte, son présumé comparse.

Ces jurés et les centaines de curieux dans l'assistance ont remarqué que Jean-Paul Fournel, un élégant individu de 40 ans, à l'allure de jeune premier de cinéma, admet sa participation aux préparatifs du hold-up de la banque, il admet sa présence, avec (présument) Georges Marcotte et Jules Reeves, le troisième comparse, dans la banque alors qu'on y a volé quelques \$140,000 en obligations et en argent.

Il admet qu'il était armé d'une puissante carabine et qu'il a ouvert le feu (gris de panique) vers un policier dont il venait de noter la présence derrière l'automobile (voiture) utilisée par le trio pour commettre le hold-up. Mais il s'empresse de dire: "J'ai vu le policier se baisser; se baisser comme pour se protéger, non pas parce qu'il avait été touché".

Fournel accuse, d'accord. On peut se demander s'il ne songe pas, toutefois, à sa propre défense... éventuelle car, lui aussi, tout comme Marcotte, tout comme Reeves, est

accusé de meurtre (qualifié). Il a demandé la protection de la Cour: le juge lui a accordé cette protection. Il lui faut dire la vérité, toute la vérité. Il aura parfois des hésitations, des fluctuations vocales qui trahiront son trouble.

Avant de raconter plus avant cette journée, la journée de Fournel, il faut signaler qu'à maintes reprises, la Cour a failli être témoin d'un "mistrial", c'est-à-dire d'un "long feu juridique" qui aurait forcé le juge Oumet à libérer les jurés et à ordonner un nouveau procès à une date ultérieure.

La raison réside dans le "fair play" de la justice britannique. La Couronne ne peut apporter, contre un accusé, que des éléments de preuves reliés directement au crime arrivé 10 ou 15 minutes plus

Les éditeurs...

(Suite de la première page)

à une sorte de désaffection vis-à-vis une religion qui est démentie, pour eux, infantile. L'heure est vraiment propice au livre religieux à ce moment de l'histoire où beaucoup d'hommes cherchent avec sincérité le sens de la vie, à insister Mgr Grégoire. Les oeuvres des écrivains chrétiens ont une grande valeur de témoignage, a-t-il précisé, car elles reposent sur une expérience vécue de combat spirituel qui est à la racine de toute existence adulte.

Mgr Grégoire a souligné que le travail des écrivains et éditeurs chrétiens est une expression privilégiée de cet apostolat des laïcs dont on parle tant dans l'Eglise d'aujourd'hui.

Une centaine de personnes ont assisté à l'inauguration de l'Exposition du livre religieux français qui se tient à l'Orphelinat Saint-Arsène, 7421, rue Christophe-Colomb (dans des locaux prêtés par les frères de Saint-Gabriel).

L'exposition présente quelque 3,500 livres religieux, repartis en 15 sections différentes: livres religieux pour enfants, christologie, théologie fondamentale, droit canonique, spiritualité, archéologie biblique, éducation, Église et monde d'aujourd'hui, etc.

Tous les partis politiques québécois sont, de plus, désuets en ce qu'ils essaient de concilier des intérêts contradictoires, c'est-à-dire les intérêts canadiens-français et les intérêts anglo-canadiens.

D'autre part, les vieux partis du Québec sont également désuets par le manque d'orientation qu'ils ont manifestée face aux problèmes canadiens-français.

En ce sens, poursuit le chef indépendantiste, tous les partis politiques, jeunes ou vieux, fédéraux ou québécois, sont désuets, à l'exception du Parti républicain, parce qu'aucun de ces partis n'a compris qu'un peuple qui n'est pas maître de ses décisions n'est maître de rien d'autre. Et être maître de ses décisions s'appelle l'indépendance, la souveraineté.

Tous les partis politiques québécois sont, de plus, désuets en ce qu'ils essaient de concilier des intérêts contradictoires, c'est-à-dire les intérêts canadiens-français et les intérêts anglo-canadiens.

D'autre part, les vieux partis du Québec sont également désuets par le manque d'orientation qu'ils ont manifestée face aux problèmes canadiens-français.

Cuba...

(Suite de la première page)

Naissance du parti communiste LA HAVANE — Des diplomates occidentaux ont fait savoir hier que le parti communiste cubain, dont la formation est attendue depuis longtemps, est sur le point de naître officiellement.

Le premier ministre Fidel Castro adressera la parole à un rassemblement général du Parti Uni de la Révolution socialiste (PURS) vendredi soir. Les diplomates sont d'avis que le discours annoncé pour vendredi indique que le travail d'organisation est pratiquement terminé au sein du PURS, formule cubaine, marxiste-léniniste. La publication de plus en plus fréquente dans la presse d'allusions à la formation d'unités ou cadres politiques est un autre indice. Et, de plus en plus, les membres du gouvernement font allusion au "parti".

Certains observateurs de l'Europe orientale mettent toutefois en doute le fait que le parti soit à la veille d'être lancé officiellement.

seront reçues au bureau 33, édifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à l'heure de l'ouverture des soumissions, à 3 heures p.m. (H.N.E.).

LUNDI, LE 11 MARS 1963.

Une copie des plans, devis et formules pourront être obtenues du Ministère à l'adresse susmentionnée sur paiement d'un montant de \$10.00 sous forme d'un chèque visé ou mandat-poste payable à l'ordre du ministère des Finances du Québec. Cette somme ne sera pas remboursée.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances du Québec, pour une somme équivalente à dix pour cent (10%) du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à verser caution judiciaire (bid bond) et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, abissant comme entrepreneurs généraux, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été présentées suivant les devis et instructions aux soumissionnaires, et le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., soumissionnaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE MATANE

demande pour septembre prochain plusieurs professeurs diplômés. Il y aura des postes à combler aux cours secondaire et primaire. Les services de spécialistes pour l'enseignement de l'anglais et les matières commerciales seront également requis.

Pour toute information, veuillez communiquer avec: J. Médard LeBlanc, Directeur Général des Ecoles, C.P. 1588, Matane, P.Q.

De Vichy, France!

Vichy Supreme Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

qu'on lui reproche. Ainsi, si un accusé possède un dossier judiciaire, s'il a fait "du temps en prison", il ne doit pas en être question de près ou de loin devant les jurés à moins que l'accusé lui-même ne témoigne dans sa propre défense.

Or, dans le procès de Marcotte, la Couronne a recours contre lui à un présumé comparse, Jean-Paul Fournel, Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, a pris un soin minutieux d'orienter Fournel vers le "strict récit des événements contemporains" au crime de Ville St-Laurent.

Par contre, Me Yves Mayrand, procureur de l'accusé Marcotte, a mené son contre-interrogatoire de telle façon, que les réponses de Fournel risquaient fort de "déprécier illégalement" Marcotte aux yeux et aux oreilles des jurés, il y aurait eu "mistrial".

La Cour a donc été témoin d'un spectacle inédit: la Couronne a multiplié les objections (forçant le jury à se retirer à six reprises) pour "protéger l'accusé contre les déclarations intempestives et préjudiciables qu'aurait pu faire le témoin Fournel en réponse aux questions de Me Mayrand, procureur de l'accusé".

En fait, Fournel a pu "laisser entendre" que Marcotte était un ex-détenu quand il a dit, en réponse à une question de Me Mayrand: "Marcotte était sorti depuis deux mois à ce moment-là!" Il appartenait, éventuellement à la Cour d'appel du Québec, si jamais elle est saisie du dossier Marcotte, de déterminer si ces mots suffisent à décréter un mistrial.

"Le 14 décembre, à 10 heures du matin, Marcotte, Fournel et moi-même avions rendez-vous au restaurant Coffee Pot de la rue Chabanel" de dire Fournel.

(Son récit était entrecoupé des questions de Me Wagner, dont nous vous ferons grâce pour l'enchaînement continu et l'essentiel de la déposition de Fournel).

Il poursuit: "Reeves était au rendez-vous. Marcotte est

tard dans une Chevrolet '63, argentée, une voiture louée! Nous nous sommes rendus à la rue Mountain Sights où se trouvait une Oldsmobile 98, blanche, volée.

"Nous avons transféré de la Chevrolet à l'Oldsmobile des bagages: une enveloppe de skis, une valise Gladstone, un sac de papier. Dans la valise, il y avait un revolver .45, une casquette, un collier (stretchie). Dans le sac, il y avait un costume de Père Noël.

"Reeves a conduit l'Oldsmobile au Centre d'achats Mont-Royal".

(Ce Centre d'achats est situé au carrefour du boulevard Métropolitain et du chemin Ste-Croix).

"Marcotte et moi l'avons suivi dans la Chevrolet. Dans le terrain de stationnement du Centre d'achats, nous sommes tous montés dans l'Oldsmobile. Marcotte a sorti sa grande surprise, une bouteille de rhum, un 26 onces. Nous avons tous bu. Puis, nous avons emprunté le boulevard Métropolitain pour nous rendre à la banque. Je conduisais. Le coup dans cette banque avait été décidé la veille.

"Sur le siège arrière, Marcotte s'habillait en Père Noël: barbe blanche, lunette, ceinturon noir."

"Nous sommes arrivés devant la banque à 11 heures environ et nous avons stationné droit devant la porte. Puis, nous sommes descendus de la voiture. Reeves avait en main un revolver .45, j'étais armé d'une carabine américaine et Marcotte tenait une carabine NATO, une carabine des forces de l'Alliance Atlantique".

(Fournel s'exprime dans une langue châtiée. Avec une certaine préciosité même, quelque peu trouble! C'est un raffiné d'un passe-temps favori: la lecture.)

"Selon un plan décidé d'avance, Reeves devait faire les caisses, Marcotte devait monter la garde près de la porte et je devais escorter le gérant et ses employés vers la voiture.

"Reeves a fait, lui, le tour des caisses, recueillant l'ar-

gent dans une taise d'oreiller. J'ai fait ce que j'avais à faire, mais j'ai remarqué que Marcotte n'était pas à sa place.

"Je l'ai aperçu dans la voiture. Je ne voulais pas parler à haute voix, je lui ai fait signe d'en sortir. Il ne voulait pas. Je crois qu'il voulait faire la voiture. J'ai réussi à l'en faire sortir.

"Ensuite, j'ai pris le sac d'argent, je suis sorti, j'ai jeté le sac sur le siège arrière de l'auto et j'ai pris ma place au volant. Subitement, j'ai aperçu derrière moi une voiture de police à une quinzaine de pieds. Je suis sorti de notre auto et j'ai tiré. J'ai tiré à deux ou trois reprises. J'ai vu un policier se baisser, se haïsser, non pas comme s'il était blessé mais pour se cacher.

"Puis, j'ai entendu un bruit près de notre auto, comme si quelqu'un venait d'être blessé. Nous étions cernés. Je le croyais.

Alors, je suis retourné dans la banque. J'ai aperçu Reeves qui semblait figé sur place. Je n'ai pas vu Marcotte. A l'intérieur, j'ai cherché une issue pour fuir. J'ai vu une petite pièce, j'ai bûché dans le chassais, je me suis blessé au genou en passant par la fenêtre. J'ai marché le long de l'édifice dans la neige épaisse, puis dans les champs. J'ai jeté mon arme, mon collier et ma casquette."

Voilà l'essentiel de la déposition de Fournel quant à sa participation au hold-up. Il a raconté par la suite comment il a regagné son logis, au 10134 de la place Meilleur, dans le nord de la métropole.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les aurait fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Reeves et Marcotte s'y trouvaient déjà. Les trois individus se sont partagé quelque \$5,000 en argent liquide, quant aux valeurs difficilement négociables, Reeves les auraient fait disparaître.

Le trio se sépare vers 1h30 le 14 décembre. Au cours de l'après-midi, Fournel décide de "voyager loin de Montréal". Il retrouve Marcotte à l'heure du souper, chez sa belle-sœur, dame Réal Fournel de la rue Delaroché.

Marcotte conduira Fournel jusqu'à St-Jérôme. En montant dans la voiture, il indiquera au "voyageur" une longue boîte: "C'est une mitrailieuse, je l'ai achetée!"

Selon Fournel, Marcotte projetait à ce moment précis de "faire d'autres coups". De St-Jérôme, Fournel se rendra, dans les jours qui suivent, soit par taxi, soit par autobus, par avion jusqu'à Saskatoon dans l'ouest canadien. Le 21 décembre, il rentrera à Montréal et sera appréhendé le 11 janvier à son domicile.

Le contre-interrogatoire de Fournel par Me Mayrand a débuté à la fin de la séance, hier matin, pour reprendre tout l'après-midi.

Me Mayrand s'est acharné à détruire la crédibilité de Fournel comme témoin. Il est difficile de juger du succès de cette manœuvre juridique (normale) dans l'esprit des jurés.

Fournel est intelligent, astucieux. A-t-il pressenti que Me Mayrand voulait le dépeindre comme le cerveau du hold-up meurtrier de Saint-Laurent? Ses réponses venaient invariablement contrecarrer les visées du plaideur.

Il a reconnu sans sourciller être un repris de justice. Condamné au bagne, en 1947, en 1951, libéré "conditionnellement" en 1960, il a admis que ces condamnations découlaient de vols avec violence. Il a répété qu'à l'arrivée des policiers Denis Brabant et Claude Maréchal, il a tiré deux ou trois fois, pas plus.

Enfin, quand Me Mayrand lui a demandé de narrer les circonstances de son arrestation, l'homme a dit: "J'ai été vu".

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

Une minute forte de la journée: Fournel a mentionné le nom de son délateur à trois reprises. Fournel sait que cet homme a "donné" la bande du Père Noël. Mais, devant la Cour, tout en mentionnant le nom, il ne l'a pas rapproché de la délation qui l'a conduit avec Reeves et Marcotte, au banc des accusés.

EDITORIAL

L'exposition universelle
Les avantages de l'est

Un groupe d'associations de l'est de Montréal a repris les démarches amorcées l'automne dernier en faveur du choix d'un emplacement dans l'est de la ville pour l'exposition universelle de 1967. Durant plusieurs semaines le choix de la Pointe Saint-Charles paraissait recueillir l'adhésion d'un grand nombre d'experts. Avec les retards apportés à la nomination des dirigeants de l'exposition, cette faveur semble diminuer et permettre un examen plus attentif d'autres emplacements. M. Bienvenu a dit lui-même vendredi qu'on a retenu surtout quatre secteurs possibles, dont deux sont dans l'est.

Dès le début, la Pointe Saint-Charles soulevait certaines difficultés auxquelles on accorde maintenant plus d'attention. Les règlements de l'exposition stipulent qu'il faut un terrain d'au moins 500 acres, mais il est possible qu'on ait besoin de plus d'espace. Si l'on opte pour un secteur déjà occupé et bâti, le coût de déblaiement ajoute un fardeau considérable aux dépenses de l'exposition. Il se trouve aussi que les communications susciteront des difficultés particulières pour cette presqu'île voisine du quartier encombré des affaires. Il est facile de trouver ailleurs du terrain qui ne comporte pas tous ces obstacles.

Dans l'est de la ville, l'on n'a que l'embaras du choix. L'endroit qui semble le plus propice à plusieurs points de vue c'est le parc Maisonneuve. Certains milieux ont exprimé la crainte que l'exposition pourrait compromettre des installations déjà installées ou nuire à leur progrès éventuel. Cette inquiétude s'explique surtout par le caractère bien vague des propositions qui ont été formulées.

En effet, il semble que les seuls travaux un peu élaborés et précis qui ont été effectués entre divers terrains possibles, ont porté sur le projet de la Pointe Saint-Charles, tandis que l'est était négligé. Il a fallu que des groupes privés, les associations de la région, prennent l'initiative de recherches et fassent effectuer des travaux préliminaires afin de faire ressortir tous les avantages de ce secteur.

Or le parc Maisonneuve et ses environs offrent plusieurs possibilités qui présentent toutes des avantages. On peut y trouver 500 acres, en limitant les expropriations au minimum. Cette hypothèse, laisserait intacts et hors du terrain de l'exposition tout le Jardin Botanique, la partie construite du Centre sportif, de même que le Centre forestier et le terrain de jeux Louis-Dupire; c'est-à-dire que les craintes légitimes déjà formulées sont dissipées.

Cela consisterait en somme à utiliser du terrain qui dans une forte proportion est déjà la propriété de la ville, notamment le terrain de golf, qui pourrait après l'exposition être restauré dans son état actuel. La ville étant déjà propriétaire de 386 acres il ne resterait à exproprier que 114 acres dont le coût est estimé à \$5 millions, somme comparativement infime quand on songe au coût de l'expropriation à la Pointe Saint-Charles.

Mais l'espace accessible autour du Parc Maisonneuve permet d'autres possibilités fort intéressantes. Ainsi, il serait possible de ne pas toucher au terrain de golf, pas plus évidemment qu'au

Jardin Botanique, etc., et disposer cependant de terrain allant jusqu'à 910 acres en expropriant tout ou partie des usines Angus, et un secteur à l'est du parc Maisonneuve. Dans ces conditions, le coût de l'expropriation serait plus élevé, mais encore restreint par comparaison à la Pointe Saint-Charles où les estimations minimums sont de l'ordre de \$40 millions et plus uniquement pour les expropriations.

L'est comporte d'autres secteurs possibles, qui ont toutefois l'inconvénient d'être plus éloignés du cœur de la ville. Pour le parc Maisonneuve cet inconvénient n'existe guère, car il serait facile de relier cet emplacement au futur métro par un prolongement à l'est du terminus Frontenac.

Alors que la Pointe Saint-Charles est coincée près du quartier des affaires déjà encombré, le parc Maisonneuve est entouré de voies déjà spacieuses dont le réseau sera facile à compléter. La liaison ferroviaire est déjà là par le Canadien National, et la communication avec le fleuve pourrait être assurée par une voie élevée. Sans doute, le secteur de la Pointe Saint-Charles pourrait être dégagé dans une certaine mesure par l'autoroute est-ouest proposée depuis plusieurs années. Mais c'est là une grande entreprise qui compliquerait les préparatifs obligatoires si on choisissait un terrain dont les communications actuelles sont bien déficientes.

Il est évident qu'il faudra pour l'exposition un grand programme de routes, mais il vaut mieux le concevoir librement pour l'ensemble de l'île et en fonction des aéroports et du fleuve et des grandes voies existantes, que de tout subordonner à un dégageant initial dont on serait prisonnier.

L'aspect de rénovation urbaine mentionné pour la Pointe Saint-Charles est aussi un argument à deux tranchants. Il faudra que Montréal procède à de grandes rénovations en vue de l'exposition; mais là encore, ce serait imprudent que d'avoir à déblayer un secteur vétuste et encombré comme condition préalable à l'aménagement du terrain de l'exposition.

L'est de Montréal, en particulier le parc Maisonneuve et son voisinage immédiat, présentent bien plus de souplesse. Les grandes canalisations d'aqueduc et d'égout sont déjà dans le secteur et de façon suffisante pour les besoins de l'exposition. C'est du terrain libre en grande partie, et dont la ville est propriétaire dans une forte proportion.

Aux facteurs qui représentent des avantages d'économie appréciables, s'ajoute aussi l'économie de temps; tout devra être prêt dans quatre ans, et il vaut mieux ne pas multiplier inutilement les obstacles par le choix d'un secteur dont le déblaiement exigerait des délais, dont l'aménagement serait compliqué par l'encombrement actuel du voisinage, ainsi que par les travaux routiers indispensables au cœur même de la ville. Ces éléments n'épuisent pas la série impressionnante des arguments favorables à l'est de la ville, car les données démographiques et les perspectives d'avenir de la région accentuent les autres facteurs. Le mémoire des associations n'est qu'une esquisse qu'on a dû préparer à la hâte mais il est déjà assez étoffé pour mériter l'attention et l'examen des dirigeants de l'exposition.

Paul SAURIOL

Malaises au sein de nos "corporations" professionnelles

Plusieurs événements récents ont permis de constater que les grandes corporations qui régissent les professions libérales n'échappent pas aux malaises qui tiraillent, ces années-ci, toute notre société.

Il y a quelque temps, un groupe de professeurs, puis des associations d'étudiants universitaires de Québec et Montréal, mettaient en question les structures de direction du Collège des Pharmaciens. La semaine dernière, le premier ministre du Québec servait une leçon méritée aux dirigeants du Collège des médecins. Vers le même temps, le Dr Jacques Gélinas, directeur de l'assurance-hospitalisation, invitait ses collègues de Québec à adopter une attitude positive en face de l'assurance-santé. Enfin, le bâtonnier de la province, M. François Nohet, reconnaissait publiquement vendredi que le Barreau y gagnerait à devenir plus démocratique et à s'adapter à la vie moderne.

Ces faits sont révélateurs. Ils indiquent l'existence, au sein de nos corporations professionnelles, de graves problèmes d'adaptation qui intéressent non seulement les membres de ces corporations, mais aussi le grand public.

Ambiguïté de la notion de "corporation"

Dans un article qu'il consacrait à nos corporations professionnelles dans la revue "Relations industrielles", M. Jean-Réal Cardin, professeur au département des relations industrielles de Laval, soulignait l'ambiguïté du mot même de "corporation" derrière lequel se regroupent les membres de la plupart des professions libérales.

Associations fondées sur le primat de la pratique individuelle

La plupart de nos corporations professionnelles furent établies à partir du postulat

BLOCS NOTES

"Il s'agit dans presque tous les cas, écrivait M. Cardin, d'une déviation des notions véritables de corporation et de profession. Elles (les corporations) professionnelles qui existent actuellement ne constituent à notre avis qu'une forme d'organisation professionnelle; elles ne sont pas des institutions corporatives véritables; elles ne sont que des associations professionnelles dotées de certaines attributions corporatives et coiffées du titre de corporations."

Pour M. Cardin, comme pour la plupart des interprètes autorisés de l'enseignement social chrétien, il faut établir une distinction importante entre une organisation professionnelle particulière (comme le sont nos corporations professionnelles traditionnelles) et l'organisation professionnelle qui groupe ensemble les individus ou associations représentant les divers secteurs de l'activité économique.

Parce que nous avons confondu chez nous ces deux notions distinctes, nous avons laissé s'ériger des "corporations professionnelles" dont la composition, les modes de direction, les attributions et le rôle social ne répondent plus aux exigences d'aujourd'hui.

Mode de direction autocratique

En affirmant que l'assemblée générale des membres ne tient dans la constitution du Barreau, qu'une place de second plan, M. Nohet rappelle, à propos de "sa" corporation, des réflexions formulées plus tôt par quatre pro-



lettres au DEVOIR

Alerte aux créditistes

Pendant qu'au Québec, M. Caouette dit NON aux armes atomiques, M. Thompson, dans l'Ouest, lui dit OUI. Allons-nous devenir, encore une fois, les dindons de la farce, de cette farce ignoble à laquelle nous ont habitués les vieux partis... avec une version pour le Québec... et une autre, ailleurs, au Canada? Sur ce point vital qui met en jeu l'existence même de notre peuple, l'électorat du Québec ne fera ni marchandage, ni concession.

Face à l'atomiste Thompson, les candidats créditistes du Québec doivent être prêts à se dissocier pour fonder un Crédit Social distinct. Un seul NON aux armes atomiques ne suffira pas. C'est également un NON à M. Thompson qu'ils devront exprimer... s'il ne change pas d'idée.

Dans Terrebonne, je me suis fait un propagandiste du Crédit Social bien avant juin 1962. Je considérais ce parti comme susceptible d'être le mieux équipé pour défendre notre peuple dans la capitale fédérale, (toute question monétaire, mise à part). Jamais notre peuple n'acceptera les armes nucléaires "offensives" ou "défensives". Les candidats du Crédit Social dans le Québec devront indiquer leur position de façon claire et nette et montrer ce qu'ils entendent faire vis-à-vis les autres créditistes atomistes d'ailleurs au Canada. Autrement c'est par un NON qu'ils seront reçus du moins ici, dans Terrebonne. Les dividendes, même ceux du Crédit Social, ne ressuscitent pas les morts atomistes.

G.-E. Parent, St-Antoine des Laurentides.

Le prochain scrutin fédéral

Aux prochaines élections fédérales, ne faudra-t-il pas réclamer de futurs mandats un programme qui relève du "possible"? Programme possible pour nous dans nos demandes et possible pour le futur gouvernement de réalisation.

Au fait, pour combien pèse dans la balance nos réclamations, celles des Canadiens français, pour ce qui est du désarmement nucléaire que certains veulent unilatéral? Plusieurs croient et les séparatistes ne se gênent pas pour le dire, que nous n'avons aucune influence de ce côté. On se battra contre des moulins à vent... Pour ce qui est de la reconnaissance du fait français, ce pourquoi "Le Devoir" a été créé et mis au monde, trois partis sur quatre sont déjà prêts à nous offrir mor et monde.

Pour être réaliste, le parti libéral est le seul sans contre-dite qui après les prochaines élections puisse nous avancer quelque chose de rapport. Les options pour nous sont donc limitées.

Où bien nous réclamons le désarmement nucléaire unilatéral et alors on va contre le parti libéral (qui pourtant se promet de revoir les engagements du Canada à ce sujet) et nous remettons à plus tard nos chances d'avoir cette enquête sur le bilinguisme et la refonte de la Confédération. Dans l'immédiat, cette requête de désarmement unilatéral est vouée de toute façon à l'échec. Ni les libéraux ni les conservateurs ne veulent en faire cas.

Où bien nous prenons la plume pour demander seulement ce qui nous est possible d'obtenir: la pleine reconnaissance des Canadiens français dans la Confédération par tous

les moyens jugés nécessaires dont l'enquête fédérale-provinciale sur le bilinguisme.

Chez monsieur Laurendeau, même si je vous accordais que la politique nucléaire des partis conservateur et libéral soit inacceptable (les journaux du 31 janvier montrent notre vulnérabilité), je crois que nous n'avons plus le choix en tant que Canadiens français dans la conjoncture actuelle: il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas l'ombre d'un doute sur la nécessité quasi absolue pour tous, du balayage au juge, de voter "libéral" à ces prochaines élections fédérales.

Vous ne pouvez prendre le risque que votre heureuse et très intuitive suggestion d'une enquête sur le bilinguisme soit écartée ou mise en veilleuse. Plus tard sera peut-être trop tard.

Qui nous dit que cette vague de sympathie anglo-canadienne qui nous favorise actuellement durera toujours? Et cette occasion unique dans un siècle, qui nous est offerte de faire valoir nos griefs et de les voir réglés, condition à notre participation aux fêtes de cette Confédération? Car les Anglo-Canadiens, tout sentimentaux qu'ils sont, veulent la fêter la Confédération.

Qui nous dit que le sénarisme aura toujours cet effet tonifiant sur les Anglo-Canadiens?

Où nous dit que les libéraux à Québec auront toujours le même feu qu'ils ont actuellement?

Les prochaines élections fédérales, pour les Canadiens français, doivent être centrées sur cette enquête et les correctifs qu'elle doit suggérer. Ne sommes-nous pas bien plus qu'on pense à l'heure de la dernière chance?

Jean Dubuc, professeur, Sainte-Foy, Qué. 10.

fesseurs de l'université de Montréal en relation avec le Collège des pharmaciens.

Il semble que, dans ces organismes, des pouvoirs trop étendus soient confiés à un conseil d'administration — ou bureau des gouverneurs —. L'un de ces pouvoirs consiste, dans le cas du Collège des pharmaciens, à laisser au conseil d'administration la possibilité, en définissant lui-même les modalités d'élection, de se perpétuer d'une façon presque indéfinie.

On se demande comment nos avocats, qui savent insister, lorsqu'ils préparent une charte pour leurs clients, sur la primauté de l'assemblée générale, ont pu attendre si longtemps avant de poser le problème des structures de leur propre association professionnelle.

Faible ouverture sociale

Autant elles se montrent chatoillieuses lorsqu'il y a de la défense des privilèges de leurs membres, autant les "corporations" professionnelles se sont montrées peu pressées à participer au mouvement général d'évolution des idées et des structures dans notre milieu.

D'après ce qu'on peut voir de l'extérieur — M. Nohet a laissé percer quelques lueurs de vérité là-dessus —, les membres de ces corporations participent peu à la vie de leur association professionnelle. D'ailleurs, à n'importe quel médium ou avocat quand il a participé, pour la dernière fois, à une réunion du Barreau ou du Collège des médecins: il y a de fortes chances que cela remonte très loin en arrière.

En général, ces associations ne sont pas considérées par leurs propres membres comme de véritables forums pour l'étude progressive des problèmes du jour et de l'élaboration d'attitudes ou de positions pouvant représenter un apport de leur profession à la solution des questions intéressant toute la communauté. On y parle "maison" et "boutique"; on ne s'y préoccupe pas assez des problèmes intéressant toute la société.

Peu de contact avec le public

Ce fut une véritable révélation pour le public lorsqu'il y a quelques mois, des dirigeants du Collège des médecins acceptèrent de répondre, sous les feux de la télévision,

aux questions de certains journalistes. Cet effet de surprise venait surtout du fait que les "corporations" professionnelles ont trop peu de contact avec le grand public.

Ce dernier n'est jamais consulté par les "corporations", ce qui est déjà un mal, étant donné les pouvoirs discrétionnaires de ces dernières sur des questions qui intéressent au premier chef le citoyen ordinaire, comme par exemple la fixation du tarif des honoraires professionnels et le contrôle des abus commis par des membres de ces "corporations".

De plus, nos corporations professionnelles n'ont jamais été équipées de services de secrétariat qui leur eussent permis de participer activement à la vie de certains organismes intéressants l'ensemble de la communauté. Dans des journées d'études consacrées à des problèmes comme ceux de l'éducation populaire, de l'orientation de notre régime canadien de diffusion, de l'intégration des immigrants dans notre milieu, de la solution au problème du chômage, on rencontre rarement des représentants du Barreau, du Collège des médecins et autres organismes semblables. C'est une regrettable carence due plus à un faible équipement de secrétariat qu'à de la mauvaise volonté ou à de l'inconscience pure et simple.

Un problème plus large: celui des corps intermédiaires

M. l'abbé Gérard Dion soulignait ces jours derniers à Hull que le thème des corps intermédiaires, qui est pourtant central dans l'enseignement social chrétien, est l'un des moins connus et des plus mal compris dans les milieux qui prétendent s'inspirer de cet enseignement. Les quelques problèmes que nous avons relevés à propos des associations professionnelles qui se réclament du titre de corporations, illustrent que le directeur du département des relations industrielles de Laval avait raison de suggérer qu'un organisme comme les Semaines sociales du Canada s'intéresse à ce problème.

Il faudrait aussi qu'au sein de chaque corps professionnel, on pousse plus loin l'étude de problèmes qui n'ont été qu'effleurés à l'occasion de difficultés occasionnelles.

C. R.



L'OPINION DU LECTEUR

La Saint-Jean-Baptiste et la fierté québécoise

Par le R.P. Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O.P.

Je me suis rendu, en juin dernier, par acquit de conscience, au parc Lafontaine, pour y voir "passer la Saint-Jean-Baptiste". Pour m'imprégner le plus possible de l'atmosphère de la fête j'ai tenu à faire la queue aux carrefours, à m'engouffrer dans les autobus, à recueillir tout ce qui se disait dans les groupes que je traversais et finalement à faire le piquet plus de deux heures sous le soleil et la pluie, livré aux impulsions de la foule et à mes propres réflexions.

La mauvaise température empêcha que le défilé prit son élan et sa cohérence normale. La perspective d'un déluge toujours menaçant rendait presque impossible toute concentration, voire toute continuité dans le défilé. Reste à savoir cependant s'il y en avait, dans ce spectacle, pour la creuse dent d'une foule nombreuse, débordante de bonne volonté et qui ne demandait qu'à admirer et à applaudir. Je crains bien que non, hélas! et je le dis, non pour attaquer ou blâmer qui ce soit, mais pour témoigner de l'amour et de la foi que j'ai en cette institution.

Qu'aujourd'hui encore, à l'âge de la télévision, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants acceptent de se ranger sur les trottoirs, dans les situations les plus inconfortables, pour regarder un "défilé" qu'on leur donne au même moment dans leur salon, sur le petit écran, prouve assez qu'ils y tiennent. C'est là une observation qu'aucun agent de publicité ne prendrait à la légère. Il serait criminel ou de la dernière inconscience de négliger une occasion pareille. Quand je pense aux millions qu'il faut dépenser pour attirer les foules, aux concessions qu'il faut alors faire à la vulgarité, aux appâts les moins nobles, pour garder son public et ne décevoir personne, et quand je vois par contre cette immense masse de compatriotes qui se prête d'elle-même à tout ce qu'on attend d'elle, je trouve qu'il se agit d'un acte de haute valeur morale.

Le caractère esthétique

Ce que j'ai dit du caractère spectaculaire vaut, en partie, pour le caractère esthétique. Le grand art est rarement celui qui coûte le plus cher; seul le clinquant coûte cher. Par contre, un art populaire n'est jamais la création du peuple. Le peuple ne crée jamais rien, mais les artistes — quand il s'en rencontre — savent discerner ce qui exprime l'âme d'un peuple et ce qui lui plaira d'émbleme. Notre Saint-Jean-Baptiste devrait être une espèce de concours ouvert à tous nos artistes, et une occasion pour eux de voir s'ils ont ou non trouvé le pouls de la nation.

1. — Le corps de musique.

En juin dernier, je les ai trouvés minables. Pourquoi dix fanfares, quand en son groupant on en aurait eu tout juste une bonne? De même pour les chorales et les harmonies. Ne serait-il pas plus économique de fournir chaque année des costumes tout faits à des ensembles considérables, qui fusionneraient pour le défilé? Il faudrait, d'autre part, qu'on envoie à chaque groupe inscrit au défilé la liste des pièces à préparer, avec des indications claires sur les modalités de l'exécution. On pourrait en profiter pour inviter les compositeurs à soumettre des pièces nouvelles qui feraient l'assaut du public à cette occasion. Faute de créations, on pourrait du moins imposer les airs canadiens (A la claire fontaine, Malborough, etc.), qui réussissent toujours le mieux, qui soulèvent la foule invariablement, et sont attendues en fait de l'assistance en une circonstance où le plaisir de se souvenir égale celui de découvrir des possibilités nouvelles.

2. — Les chœurs folkloriques.

On les multiplie sans raison et on ferait mieux d'en encore de concentrer et de faire mieux. Plutôt que de reconstruire complètement des scènes historiques, on ferait souvent aussi bien de garnir le char de fleurs, ou de jeunes beautés masculines et féminines, entourant la statue du personnage qu'on veut honorer ou une plaque commémorant un événement. L'idée de faire entendre, à l'occasion, une musique enregistrée sur bande et venant du char lui-même m'a semblé excellente et mériterait d'être exploitée. On pourrait inviter des poètes, chansonniers, historiens à reciter ainsi, de loin en loin, à la foule, une courte pièce donnant le sens de l'événement commémoré: cela pourrait coûter moins cher qu'un monument en toile et papier et serait ordinairement d'un goût beaucoup plus sûr.

3. — Guerre aux publicités.

Il n'y a rien de plus désagréable, de plus odieux même, que l'utilisation ou l'exploitation à des fins individuelles d'entreprises communautaires. Un jour de fête populaire, le "moi" est insupportable et grotesque. C'est la nation qui est à l'honneur, non les individus qui font les frais de la représentation ou qui jouent un rôle. Que les entreprises commerciales entrent dans la presse ou à la radio qu'elles offrent tel ou tel char, ou telle ou telle prime aux compositeurs dont les oeuvres seront choisies, dans les jours qui précèdent la Saint-Jean, passe encore; mais qu'elles se taisent le jour de la fête et surtout au moment du défilé. D'avoir vu passer et repasser une camionnette de taxi-cab pendant le dernier défilé m'a mis en fureur; et autant de lire que tel char qui passe sous mes yeux est un "don" ou une "générosité" de l'X Y Z, vendeur de combinaisons super-ouates. Ne pas savoir faire oublier sa personnalité réelle, au cœur d'un spectacle, c'est en réduire toute la force poétique et donner la preuve de son mauvais goût. J'en dirais autant de ces interviews sollicitées des vedettes de la radio ou de la télévision au cours du spectacle; tout cela sent le m'a-tu-tu et pue l'infantilisme.

Le caractère éthique

Je veux être court, ayant déjà abusé de l'espace qui m'est accordé. La religion n'a jamais empêché une fête populaire d'être joyeuse et enivrante. Que notre défilé soit sous le patronage de saint Jean-Baptiste n'a rien qui puisse le diminuer en qualité ni en beauté. Il se peut cependant que nous ne sachions vraiment pas tirer profit de cette rencontre.

1. — Noël d'été. — On célèbre le 24 juin la Naissance de saint Jean-Baptiste, et non sa Décollation. Il n'y a donc aucun mal à ce qu'on représente notre patron sous la forme d'un enfant. Quant au mouton qu'il montre, il faut se souvenir qu'il n'est pas animal réel mais symbolique: c'est l'"agneau" de Dieu, Jésus, que Jean a mission d'annoncer. Toutes les sottises multipliées à ce propos ne prouvent donc, en somme, que l'ignorance de ceux qui les répètent. Si on voulait varier le thème, on pourrait représenter l'apparition de l'ange Gabriel à Zacharie dans le Temple; ou la Visitation; ou le chant du Benedictus, mais on voit tout de suite les difficultés de l'entreprise.

2. — L'expression de l'âme nationale. — Je l'ai laissé entendre à deux ou trois reprises: la Saint-Jean devrait être le vrai "gala" artistique des Canadiens français: le concours annuel ouvert à tous les poètes, musiciens, chansonniers, etc. Pourquoi ne demandons-nous pas à un de nos historiens de présenter à la radio ou à la télévision le sujet de tel char allégorique? A nos musiciens d'écrire des mélodies pour les fanfares qui céderont ou suivront ces chars? Il serait même préférable que les oeuvres soient présentées gratuitement, pour l'honneur du saint et la gloire du nom! Après tout, peut-on demander meilleure publicité?

Je ne veux pas élaborer davantage. Je suppose que toutes ces suggestions ont été faites dans le passé, et de meilleures encore. Chose certaine, dans la proximité de l'exposition universelle, il se fait sûrement souhaitable que nous fassions un inventaire de nos capacités créatrices et préparions, pour cette année-là, un défilé qui ne nous rende point trop ridicules.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (19 janvier, 1916)

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef;

Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan,

TREASURIER: ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an) 12 dollars à domicile \$20. Montréal et banlieue \$20. Québec et Laval \$20. Ailleurs au Canada \$26. Étranger \$25. Edition du samedi, service par l'abonnement aux numéros 72. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'entol comme objet de 2e classe de la présente publication.

lettres au DEVOIR

Le virus fasciste à l'oeuvre dans Québec ?

Je veux bien laisser le champ libre sans toujours répondre à ceux-là qui veulent critiquer mes idées, mais il me serait difficile de paraître accepter le jugement que M. Claude Ryan porte sur mon intervention dans l'affaire des caisses populaires, en qualifiant d'"excessif", comme on est habitué d'en trouver sous la plume de cet économiste-combatif, l'emploi du mot fasciste. J'aurais compris que le premier ministre ait eu une telle réaction, en homme politique habitué à considérer les choses avec une bonne dose d'opportunisme. Je me serais attendu à plus de nuances de la part d'un journaliste, qui doit juger les choses de plus haut; et de ce journaliste, qui se pique d'être plus nuancé, et qui exerce son sens de la nuance pour défendre les positions de M. Lesage et son goût de voir la SGF se réserver le gâteau financier disponible dans les caisses populaires. C'est donc son "excessif" qui est excessif, parce que, à mon sens, insuffisamment réfléchi.

Dégager de la réalité des choses leur signification idéologique, ce n'est pas être excessif, mais tout simplement être un peu plus profond et un peu plus clairvoyant que le commun des mortels. Je maintiens le mot fasciste, non pas comme un excès de langage, non pas comme une formule journalistique ou polémique pour frapper l'imagination, mais comme la manifestation d'un travers de l'esprit chez beaucoup des nôtres à l'heure actuelle, et en particulier chez certains des ministres du cabinet provincial. Mon propos ne saurait être considéré comme excessif que par ceux-là qui ne connaissent pas d'autres doctrines que l'opportunisme, ou qui ignorent — et je crains que ce ne soit le cas du grand nombre de ceux qui ont toujours eu ce mot à la bouche en ces dernières années — ce que c'est que le fascisme.

On associe superficiellement fascisme à dictature, à camps de concentration, à suppression de certaines libertés, etc. Et comme il n'y a pas de camps de concentration au Québec, il serait évident qu'il n'y a pas de fascisme. C'est confondre l'aboutissement d'une doctrine et d'une politique avec sa substance. Le fascisme n'a pas commencé par des camps de concentration; il a fini là pour éliminer les adversaires de la doctrine et de la politique. L'esprit fasciste, et la politique qui en découle, ce n'est rien d'autre qu'une certaine conception de l'Etat, en vertu de laquelle l'Etat est considéré comme le mode naturel et nécessaire des accomplissements individuels, et pour cela reconnu comme autorité à définir et à ordonner ces accomplissements. L'Etat, c'est nous, quoi! D'où le droit finalement reconnu à l'Etat d'éliminer les résistances par la force. Quand l'Etat n'est, au contraire, que le gardien d'un bien commun de personnes morales dérivant leur droit d'un principe supérieur à l'Etat, celui-ci n'a pas le droit de leur dicter leur ligne de conduite en fonction de sa politique; il doit établir sa politique en fonction de ce bien commun et reconnaître les libertés légitimes. En vertu de quel principe de bien commun véritable, le premier ministre du Québec peut-il être autorisé à refuser aux caisses populaires une forme d'opération normale et légitime pour elles, comme pour toutes autres personnes ou organismes? Je voudrais bien qu'on me le montre. On invoquera, sous le nom de bien commun, un intérêt général d'ordre matériel qui ne doit pas prévaloir contre le véritable bien commun.

En prétendant "protéger les coopératives contre elles-mêmes", M. Lesage agit selon un principe fasciste: et au surplus il humilie et il insulte, en les traitant comme des enfants, des hommes qui ont beaucoup plus d'expérience et de compétence que lui, en la matière, pour diriger les destinées de leur mouvement. M. Lesage ne peut même pas invoquer la protection des tiers, car il n'y a pas de tiers en l'occurrence: les membres des caisses administrent leur propre argent, et rien n'indique jusqu'ici que les dirigeants qu'ils se sont choisis aient démerité dans leur façon prudente et sage de conduire les opérations. Au surplus, comme M. Ryan n'est pas un technicien, il n'a pas l'air de se rendre compte que le procédé du premier ministre gêne justement le fonctionnement régulier de cette Société de Gestion d'Aubigny qu'il approuve.

M. Ryan a ses idées à lui sur ce que devraient être les placements des caisses. Il le fait en fonction d'une certaine idéologie anti-capitaliste trop évidente. Il consent maintenant que les caisses puissent effectuer certains contrôles majoritaires; il n'aime pas qu'elles aient des participations minoritaires. Il préfère que, dans ce cas, les caisses soient restreintes aux placements dans la Société générale de financement. C'est son droit de penser ainsi, et d'en convaincre les caisses. Quand il accepte que le gouvernement le leur impose, il ne se trouve pas lui-même exempt du virus fasciste. Et qu'il le veuille ou non, en agissant ainsi, ce sont déjà des libertés, dont on ne voit pas en quoi elles pourraient être illégitimes, que le gouvernement supprime. Et quand René Lesage, par ailleurs, annonce aux coopératives d'électricité qu'elles n'ont pas d'avenir glorieux parce que le gouvernement a l'intention de les faire mourir à petit feu, on peut presque dire que nous avons déjà notre petit camp de concentration, nos petits parias mis au ban de la société, parce qu'ils ne sont pas en conformité de vue avec l'Etat. Car la liberté d'organisation coopérative est une liberté populaire et non un privilège.

Si, au lieu de réfléchir, on prétend s'en moquer, il n'y a pas à douter que ce virus ne pourra que se propager. Car le temps viendra vite où tout ce que pense le gouvernement sera la définition même du bien commun et le justifiera d'éliminer les contraires d'une façon ou de l'autre. Nous aurons alors l'Etat fasciste. Duplessis pratiquait l'arbitraire, mais il n'avait pas d'idéologie étatique; c'était Louis XIV. Une idéologie de l'Etat qui se prétend la norme du bien commun nous donnera vite notre petit Mussolini. Ce ne serait ni un déblocage, ni un progrès.

François-Albert Angers

L'indépendance n'ira pas sans sacrifices

Tout Canadien français conserve, dans son for intérieur, un sentiment nationaliste et même anti-anglais. C'est dire que tout groupe ou mouvement qui exploite habilement ce sentiment est assuré du succès. Ce qui explique la survie du journal "Le Devoir": ça plaît aux lecteurs et ça nourrit les rédacteurs.

Ce genre de nationalisme est à la fois négatif et inoffensif. Cependant, une nouvelle génération semble prendre la chose au sérieux et il est temps que quelqu'un ait le courage de mettre cette génération devant le choix difficile qu'elle devra faire bientôt, si elle entend poursuivre son idée jusqu'au bout. Cette même génération, qui parle d'indépendance, est aussi celle qui aspire au confort, à la vie facile, aux généreux traitements. C'est elle qui, encore aux études, a DROIT à son automobile, au mariage précocé, au pré-salaire et qui, à

peine entrée dans la vie active, exige des traitements qui ne justifient pas une expérience inexistante.

Il faudrait donc une voix autorisée et respectée, pour dire franchement à cette génération que l'indépendance et la vie facile ne vont pas ensemble et que, après la sécession, les habitants de l'Etat du Québec peuvent s'attendre à plusieurs années de vaches maigres non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leurs enfants.

Il est temps également que tous les Canadiens français se demandent s'ils sont prêts à faire les sacrifices nécessaires pour mettre sur pied une nation indépendante politiquement et économiquement. Car pour réussir, il ne faudra plus compter sur les autres: le reste de l'Amérique peut facilement se passer de nous. Nous repartirons à zéro. Sommes-nous prêts à choisir l'héroïsme?

P. R.

L'importance des zéros

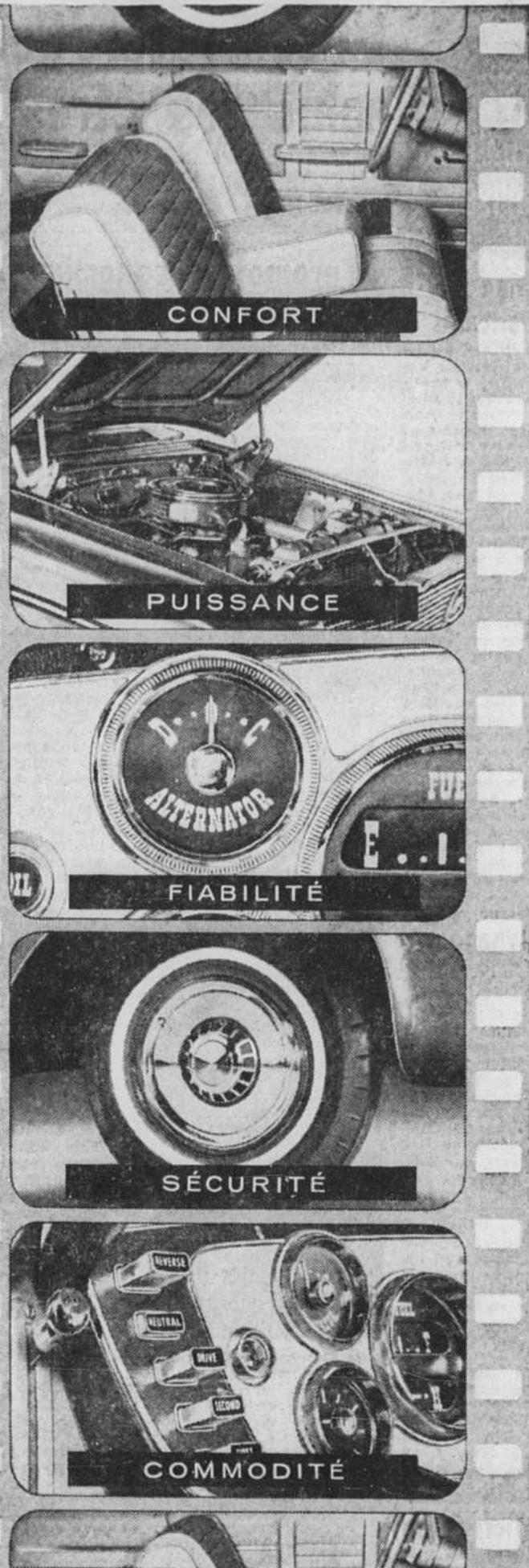
En première page de ce jour vous dites que l'Irak produit un million de barils de pétrole par jour. J'ai pu vérifier ce chiffre. Il est exact. Puis vous lui accordez une réserve de douze millions de barils, chiffre que je n'ai pu vérifier, mais qui ne mérite aucune confiance. Il revient, en effet, à dire que d'ici douze jours le pétrole irakien serait épuisé. Il manque là au moins trois zéros, ce qui nous porterait à douze mille jours, soit trente-trois années. Ce n'est pas encore beaucoup pour du pétrole.

L'Irak est presque aussi loin vers l'est que l'université de Kyoto, vers l'ouest et "LE DEVOIR" n'est pas actionnaire. Ceci pourrait expliquer votre distraction. Les zéros ça ne semble pas peser lourd. Permettez-moi cependant de vous expliquer leur signification à l'aide d'un exemple qui vous est plus familier.

Trois zéros signifiaient cent millions de lecteurs du "DEVOIR" au lieu de cent mille. Quelle avalanche de francs pour dix-huit millions de

Canadiens. Quelle aubaine pour les compagnies de transport. Quelle solution inespérée du problème du chômage. Quelle hécatombe de nos forêts. Bientôt le pays sera dénué et son climat changé. Plus de bois, plus de papier, plus de journaux, plus de concurrence. Seul "LE DEVOIR" devenu richissime pourra se permettre d'imprimer sur de la soie. Les dames s'arracheront ces journaux. Il n'y en aura pas assez et il faudra imprimer un quatrième zéro. Il faudra décapler les presses et le personnel, agrandir le Palais du "DEVOIR" qui va empiéter sur la ville de Montréal. Et tout cela pour quelques zéros. Les zéros ça pèse lourd en fin de compte.

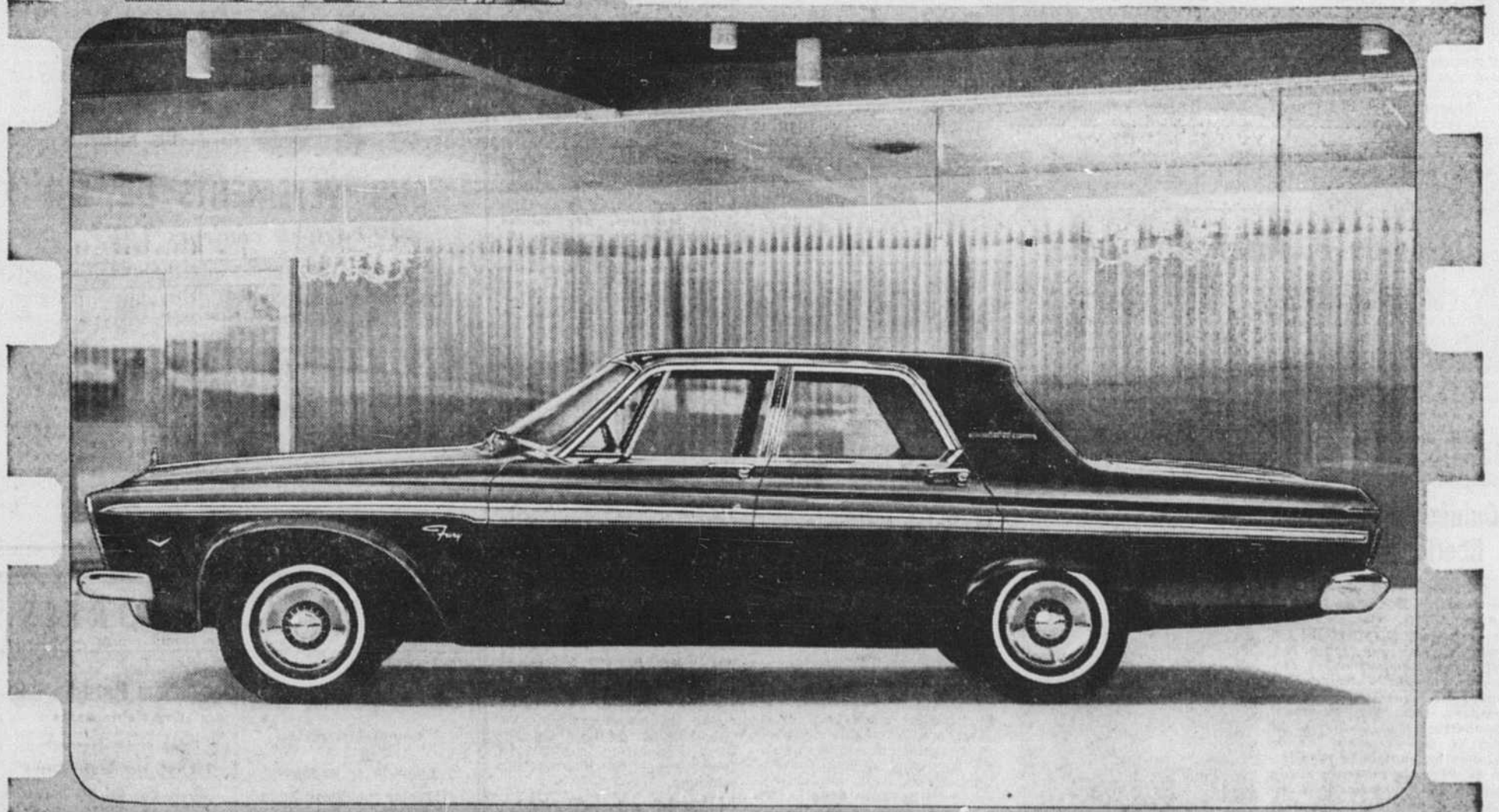
Monsieur le rédacteur en chef, de grâce, apprivoisez vos correspondants, vos rédacteurs, vos typographes et vos correcteurs. Guérissez-les de l'addiction comme de la phobie du zéro et j'aurai plus de confiance en votre prose.

Edw. MATTHEWS,
Howick, Québec.

Tout est là! confort puissance fiabilité sécurité et commodité

et, pour la première fois au Canada
une garantie de 5 ans—50,000 milles
du "rouage d'entraînement"

Plymouth est exceptionnellement agréable à regarder, c'est certain, mais ce n'est pas le seul de ses atouts. La Plymouth vous offre un CONFORT remarquable par ses sièges luxueux réglables à 6 positions. Sa PUISSANCE est un autre de ses avantages que dispense le moteur puissant V-8 ou le six incliné, qui obéissent au simple toucher d'un bouton! LE DÉMARRAGE par temps froids est assuré par l'alternateur ménage-batterie (équipement standard sur toutes les Plymouth '63). On y trouve aussi une SÉCURITÉ à pleine mesure, grâce aux freins auto-régulables, aux jantes de sécurité et aux nouveaux essuie-glace de forme spéciale qui se conforment bien au pare-brise. On y trouve encore L'ASSURANCE DE QUALITÉ appuyée par la garantie de 5 ANS—50,000 MILLES DU "ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT" de la Plymouth. Voulez-vous en savoir davantage? Voyez l'homme le plus enthousiaste de la localité, votre vendeur Plymouth local!



Comme un tigre sur la route!



PLYMOUTH '63

NE MANQUEZ PAS LE GRAND
"FESTIVAL DU PRINTEMPS"
DU 8 AU 11 MARS
HOTEL REINE-ELISABETH
11 a.m. - 11 p.m. CHAQUE JOUR
ADMISSION GRATUITE

Woodland Automobile Ltd.
1000, ave. Woodland Verdun — (PO. 9-8501)

Girard Automobile Incorporée
372, ave. Victoria Westmount — (HU. 9-5748)

Pierrefonds Automobile Ltée
14350 ouest, boul. Guoin, Pierrefonds
(NA. 6-3821 et MU. 4-3711)

Longue Pointe Chrysler Plymouth Ltée
7871 est, rue Notre-Dame Montréal — (254-4961)

Jarry Motor Corporation
4384, rue St-Denis Montréal — (VI. 2-8221)

Garage Touchette Limitée
8045-8065, rue Lajeunesse Montréal — (276-8583)

Touchette Automobile Limitée
2175, avenue Papineau Montréal 34 — (LA. 6-6691)

Lanrol Motors (1960) Ltd.
1646 ouest, rue Ste-Catherine Montréal (WE. 7-8951)

Val Martin Motors Ltd.
1400, boul. Labelle Ville Chomedey — (MU. 1-1641)

Nombreuses oppositions à la Régie des marchés agricoles

QUEBEC (DNC). — De nombreux organismes se sont opposés hier, au projet de loi concernant la Régie des marchés agricoles.

L'Association des conservateurs du Québec, dans un mémoire remis aux membres du comité parlementaire de l'agriculture, exige le retrait du projet de loi et l'institution d'une commission d'enquête sur l'agriculture dans la province, avec recommandations aux commissaires d'étudier toutes les phases de notre agriculture: production, vente par les cultivateurs aux acheteurs de produits agricoles et l'exportation, transformation de nos produits agricoles et, finalement, les questions relatives à la mise en marché des produits finis et à la recherche de nouveaux marchés ou débouchés pour nos produits finis.

Le mémoire suggère que le gouvernement suspende im-

diatement la formation de tout nouveau office de producteurs en attendant le résultat du rapport de la commission d'enquête.

D'autre part, les manufacturiers de lait concentré du Québec estiment que le problème de la mise en vente des produits agricoles et de la législation qui doit en découler est un problème trop grand et trop vaste pour un seul ministère ou encore quelques employés de ce ministère.

L'organisme suggère que ce problème soit soumis à l'étude par les ministères intéressés.

"Nous sommes d'avis, conclut le mémoire, que la législation présentée dans le bill 13 est trop vaste. Elle veut régler trop de problèmes et nécessairement ceci devient impossible dans les cadres de la juridiction. Qu'il y ait coordination dans l'application d'un vaste programme de planification, nous en sommes,

Cependant, dans l'application d'une législation aux diverses industries qui composent l'industrie agricole, il faut chercher à promouvoir, à vendre et à améliorer au lieu de détruire et d'embêter avec des législations encombrantes couvées de détails inutiles".

La compagnie Carnation soutient, dans un mémoire, que l'application du bill 13 aura pour effet d'obliger les capitaux étrangers de la province.

"Nous ne pouvons que souligner le fait que la politique discriminatoire pratiquée sous l'ancienne loi des marchés agricoles n'a pu faire autre chose que d'inciter des entreprises qui voulaient s'installer dans la province de Québec à s'installer ailleurs. De plus, la réputation de la province de Québec s'établit comme un endroit où les industriels peuvent être à tout moment l'objet d'une politique discriminatoire de la part du gouvernement et de ses organismes, ceci aura un effet désastreux sur notre économie".

Le mémoire souligne qu'en 1957, un certain syndicat agricole et l'Office des marchés agricoles du Québec ont entrepris d'incorporer la compagnie Carnation à un plan conjoint de mise en marché, et ceci, en dépit du fait bien connu que la compagnie avait toujours par le passé payé pour son lait un prix au moins égal à celui que payaient les autres producteurs du Québec et avait souvent payé plus cher à cause des conditions de la concurrence.

"En dépit d'efforts pour s'accommoder du plan conjoint, qui lui imposait toujours un prix plus élevé pour son lait acheté par tous les autres acheteurs dans la région de Sherbrooke ou même dans toute la province, ou encore, dans les autres provinces où la compagnie devait vendre son produit fini, la compagnie en est venue à la conclusion, en 1961, qu'elle ne pouvait plus continuer sa politique du passé à l'effet d'alimenter presque toutes les provinces du Canada à même sa production québécoise".

C'est pourquoi la compagnie a dû réduire ses achats de lait dans la province de Québec et construire une usine de lait évaporé dans la province d'Alberta.

Me Roch Pinard, représentant de l'Association des laitiers de Montréal, a déclaré en outre la constitutionnalité du projet de loi. Il a dit que la régie devenait inattaquable et constituait une dictature dirigée et un monopole d'Etat.

Les porte-parole de l'Union catholique des cultivateurs et de l'Association des consommateurs du Canada ont pris la défense des plans conjoints.



Béatification de deux Américains

CITE DU VATICAN. — La Congrégation des rites du Vatican a approuvé hier la béatification de deux citoyens américains, Mère Elizabeth Ann Seton et John M. Neumann, quatrième évêque de Philadelphie. Les cérémonies de béatification auront lieu en mars. Généralement, mais pas toujours, la béatification est suivie de la canonisation. Une convertie au catholicisme, Mère Seton naquit à New-York en 1774. Après la mort de son mari, elle s'est consacrée à l'éducation des jeunes et aux œuvres de charité. Elle a fondé la Congrégation des Soeurs de la Charité de Saint-Joseph. Elle est décédée à Emmitsburg, Md., en 1821, soit à l'âge de 47 ans. Elle sera béatifiée le 17 mars. La béatification de John Neumann aura lieu deux jours plus tard, soit le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph. Le père Neumann est né en Bohême en 1811. Il a fait ses études théologiques à Budweis et il émigra en 1836 aux Etats-Unis où il a été ordonné. Le pape Pie IX lui a confié en 1852 le siège épiscopal de Philadelphie où il est décédé en 1860.

Eglise et synagogue

Le Rev. Père Adalbert Hamman, O.F.M., sera le prochain conférencier du Cercle juif de langue française. Sa conférence aura pour titre "L'Eglise primitive et la synagogue". Le Père Adalbert Hamman est né en Lorraine, en 1910. Il a fait ses études au Collège des Jésuites de Metz. Il a fait ses études universitaires à l'université de Strasbourg où il a obtenu un doctorat en théologie. Il est professeur de théologie à Metz et à Paris. Il fut à plusieurs reprises invité pour enseigner au Canada. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, les Prières des premiers chrétiens, Naissance des lettres chrétiennes (littérature judéo-chrétienne). Il est conseiller théologique et aumônier international des artistes catholiques. Cette réunion, qui est placée sous le signe de la Semaine de la fraternité, aura lieu lundi, le 25 février, à 8 h. 30 p.m. au salon Chêne de l'hôtel Windsor. Le public est cordialement invité.

Congrès du Tiers Ordre

Un congrès international du Tiers Ordre franciscain aura lieu à Montréal, du 16 au 19 mai 1963, à l'occasion du centenaire de la Fraternité Ste-Elizabeth. Le congrès marquera aussi le centenaire du rétablissement du Tiers Ordre au Canada. Les travaux du congrès porteront sur le thème suivant: "Le Tiers Ordre, école de spiritualité pour tous". Des réunions d'études spécialisées auront lieu à l'intention des prêtres et séminaristes tertiaires, des jeunes tertiaires, et des tertiaires laïques. Le délégué apostolique au Canada, Mgr Sebastiano Baggio, célébrera le 17 mai une messe pontificale et présidera le soir du même jour un grand banquet au Palais du commerce.

Hommage à un religieux

Les Frères de l'Instruction chrétienne fêteront le cinquantième de vie religieuse d'un éducateur qui a tenu un rôle de premier plan dans cette congrégation. Il s'agit du frère Damase Rochette, originaire de Neuville, qui a enseigné d'abord pendant quelques décennies, tour à tour à Montréal, à La Prairie et à Sherbrooke, aux cours primaire et secondaire, avant d'être nommé directeur d'école. Il a participé ensuite à la direction des études de son institut et à la préparation de manuels scolaires. Sa carrière bien remplie, son souci du progrès et de la compétence lui ont valu l'estime de tous les milieux d'éducation comme du Département de l'Instruction publique.

Liberté en Espagne

Un vicaire de paroisse adressait récemment à son évêque, Mgr Pedro Cantero Cuadrado, une requête tendant à dispenser un garçon de religion protestante des cours de préparation à la première communion. Dans sa réponse, l'évêque de Huelva affirme qu'il est de son devoir de respecter la conscience de ce garçon, qui est une personne humaine, un fils de Dieu et un citoyen espagnol, comme tous ses compatriotes de classe. L'unité catholique de l'Espagne et la confessionnalité de l'Etat espagnol sont compatibles, aux yeux de l'évêque, avec l'exercice de tous les droits naturels et de toutes les libertés légitimes des Espagnols qui ne sont pas de religion catholique. Selon Mgr Cuadrado, en raison des directives pastorales et oecuméniques du deuxième concile du Vatican, l'ordre juridique espagnol pour tout ce qui touche les problèmes relatifs à la liberté religieuse doit s'adapter à la pensée actuelle de l'Eglise et aux exigences du bien commun de la nation espagnole et de son processus d'intégration et d'adaptation aux organismes internationaux.

L'Osservatore Romano étudie les possibilités de salut des êtres intelligents extra-terrestres

CITE DU VATICAN. — L'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, a abordé dans son édition de mardi le problème de la possibilité des croyances religieuses et des chances de salut de tout être intelligent vivant sur une autre planète.

La promotion économique et sociale du travailleur forestier, à l'étude

La promotion économique et sociale du travailleur de la forêt sera le thème du congrès des travailleurs forestiers du Saguenay qui se tiendra à la salle Orphée du Centre social de Mistassini le 25 février prochain.

Tout le programme du congrès a été conçu pour faire prendre davantage conscience au travailleur forestier de sa situation et de l'importance de sa profession au point de vue économique et social.

M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, présidera le congrès et en fera l'ouverture officielle sitôt après la messe célébrée à 9 h. 00 heures de l'avant-midi en l'église Saint-Michel de Mistassini.

MM. Paul-Emile Tremblay et Jean-Louis Duchaine, respectivement organisateur syndical de l'U.C.C. et directeur du Service forestier de l'U.C.C. du Saguenay, adresseront la parole aux congressistes au cours de l'avant-midi. Ceux-ci seront mis au courant de façon précise du travail accompli par l'U.C.C.



Mlle Marie-Claire Morency, i.l., bien connue dans les milieux du nursing, a été nommée directrice infirmière provinciale de l'Assistance Saint-Jean. La nouvelle a été annoncée par le juge Roche, président du Conseil Saint-Jean du Québec.

pour la défense de leurs intérêts généraux dans les domaines de l'assurance-chômage, du salaire minimum, des accidents du travail, etc. Les travailleurs forestiers pourront encore connaître les nombreuses activités de l'U.C.C. en forêt, concernant la prise de reconnaissance syndicales, les négociations, la signature des conventions collectives de travail, les votes de grève, etc.

A la suite de l'étude de leurs problèmes, les congressistes pourront présenter les résolutions visant à l'amélioration de leur situation actuelle et les hommes les plus aptes à les représenter seront choisis comme officiers du Comité régional des travailleurs forestiers de l'U.C.C. du Saguenay. On procédera ensuite à la nomination des délégués au Congrès provincial des travailleurs forestiers qui doit avoir lieu en avril.

Plusieurs autres personnalités prendront part au congrès. M. Jean-Marie Couët, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, parlera du fonds de défense professionnelle et des structures de l'U.C.C., tandis que M. Léopold Lévesque, directeur provincial du Service forestier de l'U.C.C., décrira la situation générale des travailleurs forestiers dans le Québec.

Les congressistes entendront aussi les messages de M. le curé de Mistassini, des représentants de la Fédération des chantiers et de l'Office des producteurs de bois de pulpe, et de M. l'aumônier de l'U.C.C., l'abbé Gérard Lévesque.

Cette manifestation des travailleurs forestiers du Saguenay en vue de leur promotion économique et sociale démontre la vitalité du mouvement syndical en forêt sous l'inspiration de l'U.C.C.

Architecte en chef

OTTAWA. — M. James Alfred Langford, sous-ministre des travaux publics de la Saskatchewan, a été nommé architecte en chef du ministère fédéral des travaux publics. M. Langford est un diplômé de l'université du Manitoba. Il entrera en fonctions le 1er mars.

Le journal du Vatican estime que plusieurs théories sont possibles.

Ces êtres pourraient "avoir été laissés dans l'ordre naturel... mais pourraient néanmoins posséder une condition purement humaine et une destinée. Ils pourraient être sujets aux lois naturelles humaines, morales, religieuses et sociales avec toutes les conséquences de la nature humaine, l'ignorance, la possibilité de pécher, la souffrance et la mort. A la fin de leur vie, ceux qui ont observé la loi de Dieu pourraient être destinés à une félicité naturelle, ainsi que c'est le cas pour les enfants morts sans le sacrement de baptême".

Ces autres créatures de l'univers pourraient tout aussi bien avoir été "élevées" à l'ordre surnaturel, tout comme Adam, et posséder des dons surnaturels, la grâce sanctifiante et des dons surnaturels tels que l'absence de la souffrance, de la mort, du péché et de l'ignorance ainsi que ce fut le cas pour Adam avant de pécher".

"Mais ces êtres pourraient également avoir été élevés à l'ordre surnaturel... tout en échouant leur test, commentant par le fait même un péché. Conséquemment, ils peuvent être dans un état de déchéance. Il nous est permis de penser qu'ils n'ont pas été rachetés, demeurant ainsi dans l'état de péché. Ou encore, ils peuvent avoir été rachetés d'une manière différente de la nôtre, de même qu'ils peuvent avoir été rachetés par les mérites infinis de Jésus-Christ qu'ils connaîtraient grâce à une révélation divine".

L'"Osservatore" ajoute que les créatures vivant sur les autres planètes "devraient posséder le même Dieu que nous. Celui qui est le créateur du ciel et de la terre... Dieu peut leur avoir accordé d'autres dons et avoir exigé d'eux un culte différent du nôtre".

DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME

La cause de Foundation Co. contre Cargill sera entendue

OTTAWA. — La Cour suprême du Canada a ordonné l'audition d'une cause prise par Foundation Company of Canada contre Cargill Grain Company au montant de \$964.744 en marge de la construction de silos à grain à Baie-Comeau.

La cause remonte à 1958 alors que Cargill Grain, de Winnipeg et Baie-Comeau, ont obtenu de la Cour d'appel de Winnipeg l'exportation et l'emmagasinage. Des contrats furent signés avec Foundation Company, C.D. Howe Company, Limited, Davis Shipbuilding Ltd., Cobra Industrie Inc. et Hennessy Riedner & Associates.

La construction devait être terminée à l'automne de 1959 pour coïncider avec l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent. Cependant, ce n'est qu'au printemps de 1960 que les travaux furent terminés.

Cargill Grain prit une action contre les compagnies réclamant des dommages au montant de \$2.451.596 et demanda l'annulation de réclamations au montant total de \$1.096.119 qu'avait contre elle Foundation Company.

Avant que la cause ne soit entendue, Foundation prit une action contre Cargill au montant de \$964.744, montant, prétendait Foundation, que Cargill lui devait et n'avait pas payé.

Cargill Grain demanda à la Cour suprême du Québec de retarder l'audition de la cause de Foundation jusqu'à ce que sa propre cause ait été entendue devant les cours de justice. La requête de Cargill a été refusée et la décision de la Cour supérieure a été maintenue par la Cour d'appel du Québec et l'est maintenant par la Cour suprême du Canada.

LES STATISTIQUES DE 1951 À 1961 RÉVÈLENT

La moitié des immigrants s'établissent en Ontario

OTTAWA. — Près de la moitié des immigrants que le Canada a accueillis depuis 1951 se sont installés en Ontario, tandis que 14 pour cent d'entre eux seulement sont venus s'établir au Québec. C'est ce qu'a révélé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Le recensement de 1961 indique que 1.056.000 personnes ont déclaré ne pas être citoyens canadiens au 1er juin 1961, alors que ce nombre ne s'élevait qu'à 441.000 en 1951. Cette augmentation marquée reflète le taux d'immigration relativement élevé qu'a connu le pays de 1951 à 1961.

Les statistiques révèlent que 2.000.000 de personnes ont immigré au Canada entre 1945 et 1961. Le recensement indique de son côté que de ce nombre, 1.507.000, soit 75 pour cent, habitent encore le pays.

Décès du P. Arsenault, O.M.I.

Le père Bernard Arsenault, O.M.I., du vicariat apostolique de Whitehorse, est décédé le 17 février au sanatorium des Oblats de Sainte-Agathe-des-Monts, après quelques mois de maladie, à l'âge de 49 ans et 3 mois. Le père Arsenault est né à La Tuque le 15 décembre 1913. Il était fils de Joseph-Octave Arsenault et de Léonie Gaudet, tous deux décédés. Il

fit ses études classiques au séminaire de Québec. Lui survivent son frère Raymond, de La Tuque, et la révérende Soeur Cécile d'Italie (Florence) de la maison mère des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Son frère prêtre, l'abbé Léonard Arsenault du diocèse de Timmins, ancien élève lui aussi du séminaire de Québec et du séminaire universitaire d'Ottawa, l'a précédé dans la tombe en 1952.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui mercredi, au noviciat Notre-Dame de Richelieu, lieu de l'inhumation. Le service funéraire sera chanté par le révérend père Albert Dreaun, vicaire des missions du Yukon.

fit ses études classiques au séminaire de Québec. Lui survivent son frère Raymond, de La Tuque, et la révérende Soeur Cécile d'Italie (Florence) de la maison mère des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Son frère prêtre, l'abbé Léonard Arsenault du diocèse de Timmins, ancien élève lui aussi du séminaire de Québec et du séminaire universitaire d'Ottawa, l'a précédé dans la tombe en 1952.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui mercredi, au noviciat Notre-Dame de Richelieu, lieu de l'inhumation. Le service funéraire sera chanté par le révérend père Albert Dreaun, vicaire des missions du Yukon.

Guinée britannique: liberté religieuse

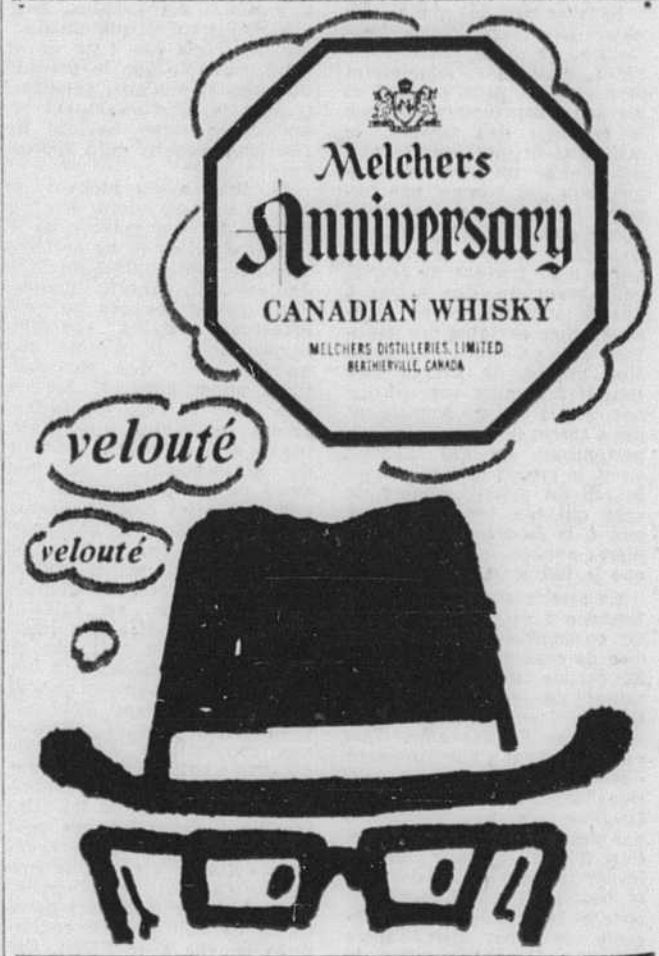
GEORGETOWN, Guinée britannique. — S.E. Mgr Guilly, S.E. Mgr Guilly, chef de l'Eglise catholique ici, a déclaré ces jours derniers que toute tentative pour empêcher les écoles catholiques d'atteindre le but pour lequel elles ont été fondées, sera vigoureusement combattue. Mgr Guilly a dit que le gouvernement de la Guinée britannique a manifesté le désir de ne tenir aucun compte des qualifications religieuses dans la nomination des instituteurs des écoles primaires. "Nos écoles ont été construites grâce aux contributions de l'Eglise et de nos fidèles afin de rendre possible l'enseignement religieux, a-t-il dit. Les nouveaux règlements du gouvernement concernant "les endroits libres" privent un certain nombre de parents catholiques du droit de choisir l'enseignement religieux pour leurs enfants et nos écoles catholiques sont obligées d'accepter un certain nombre d'enfants non catholiques dont les parents préféreraient avoir accès aux écoles secondaires du gouvernement. Cette politique a provoqué de fortes protestations et démonstrations et signifie, en fin de compte, une subversion et l'élimination totale des écoles confessionnelles."

Représentant spécial

OTTAWA. — M. Arthur F. Downey, de Toronto, a été nommé représentant spécial de la Commission des ports nationaux auprès des importateurs et exportateurs en marge de l'administration des ports qui sont sous la juridiction de cette agence du gouvernement fédéral.



LE P. ROGER TESSIER, P.B., VISITER DE L'AFRIQUE. — Le P. Roger Tessier, des Pères Blancs d'Afrique, a quitté le Canada samedi dernier pour se rendre en Afrique. Il visitera notamment l'est africain afin d'étudier, sur place, la situation de l'Eglise et des missionnaires, dont plusieurs sont originaires du Canada. Le P. Tessier collabore régulièrement à la revue "Missions Blancs" et à l'émission radiophonique "Temps nouveaux, missions nouvelles", que réalise l'Œuvre de la propagation de la foi. Pendant son voyage, qui durera plusieurs mois, le P. Tessier sera correspondant du Service d'information de la Conférence catholique canadienne.



JUSQU'À
40%
DE RABAIS
SUR VETEMENTS DE SKI
Styles et couleurs 1963

Pour DAMES, MESSIEURS et ENFANTS. Bon choix dans les marques réputées telles que: Pedigree, Northmount, S. E. Woods, Peacock.

OMER DESERRES AV - 8-0251

1406 ST-DENIS 6955 ST-HUBERT

Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9.30

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681	Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame Ch. 52, 53 UN. 6-2681 — DU. 1-0111
Provost, Holte & Associés Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOLTE, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871 4926, ave. Verdun, Verdun
Samson, Belair, Côté, Lacroix et associés Comptables agréés M. Samson, O.B.E., C.A. Leon Côté, C.A. Henri Lacroix, C.A. Albert Gervais, C.A. René Lacroix, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Gauthier, C.A. Marcel Imbelle, C.A.	E. H. Knight & Co. Comptables agréés Lucien P. Belair, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dorland Hudy, C.A. Percy Auger, C.A. Berthe Lejeune, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trahan, C.A. Marcel Imbelle, C.A. Georges Roussin, C.A.
MONTREAL Conseils & Maurice CHARTRE, i.e. A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A. 132 eue. St-Jacques	QUEBEC RIMOUSKI VI. 2-4691

C'est le temps de demander un prêt d'amélioration BNE

Un bardeau s'est-il déplacé? Les joints de la toiture sont-ils usés? Quelle que soit la raison de cette "inondation", les réparations seront très coûteuses, surtout si vous attendez trop longtemps! Et ceci est vrai, qu'il s'agisse de toiture, de peinture qui s'écaille, de ciment qui s'effrite ou de briques disjointes.

Les frais d'entretien d'une maison sont parfois fort élevés. Que faire quand vous n'avez pas l'argent nécessaire? C'est bien simple: demandez un prêt BNE pour l'amélioration de votre maison. Ce prêt à intérêt modique vous permettra de réparer ou d'agrandir votre maison, de moderniser le système de chauffage ou la tuyauterie, en un mot, d'embellir votre foyer et d'en augmenter la valeur! Parlez au gérant de la succursale de La Banque de Nouvelle-Ecosse la plus proche. Il vous expliquera tous les avantages de ce prêt.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

RÉSEAU DE BUREAUX DANS TOUT LE CANADA AINSI QU'À L'ÉTRANGER

Les "Sept" entendent abolir les tarifs industriels en 1966, un an avant la CEE

GENEVE. — Les ministres des pays membres de l'Association européenne du libre-échange ont décidé hier qu'ils s'efforceraient d'abolir — graduellement jusqu'en 1966 — les tarifs industriels qui prévalent dans leur zone commerciale. S'ils y parviennent, ils auront ainsi devancé d'un an les pays du Marché commun. Les ministres de l'Europe des "sept" ont accepté ce programme visant à la suppression des tarifs, programme qui s'inscrit dans une campagne de renforcement de l'Association du libre-échange par suite de l'échec essuyé par Londres à Bruxelles.

Dans les milieux diplomatiques, toutefois, on souligne que l'Association des pays du libre-échange ne cherche pas vraiment à "concurrencer" la CEE en matière de tarifs et que le fait — pour l'instant hypothétique — de devancer le Marché commun de quelques mois n'entraînerait pas de conséquences particulières.

Les ministres de l'association sont en outre convenus de ne rien faire qui soit de nature à gêner l'éventuelle

intégration ou association des pays de l'Europe des "sept" à la Communauté économique européenne. Le communiqué publié à l'issue de la conférence, à laquelle étaient représentés la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Autriche, le Portugal, la Norvège, la Suède et le Danemark, souligne que les ministres ont réalisé un accord sur les principes généraux qui déterminent l'essor de leurs politiques commerciales. Les experts de l'association ont reçu mandat de préparer un programme qui serait mis en œuvre après la prochaine réunion du conseil, à Lisbonne, les 9 et 10 mai. Ce mandat s'étend à tous les domaines prévus à la convention de Stockholm, qui donna naissance à l'Association, mais porte plus particulièrement sur l'établissement d'un calendrier des réductions tarifaires.

Mais, une importante condition est mise à l'adoption du programme de l'association: les sept pays intéressés doivent d'abord se mettre parfaitement d'accord sur la politique commerciale en matière d'agriculture.

Kennedy salue en Bétancourt l'ennemi juré du communisme

WASHINGTON. — C'est avec enthousiasme et cordialité que le président Kennedy a accueilli hier à Washington le président du Venezuela en qui il a salué le "grand ennemi des communistes dans cet hémisphère". Le chef de la Maison Blanche a voulu réserver un accueil extraordinaire à M. Bétancourt qui, a-t-il dit, incarne le symbole du leadership libéral dans les Amériques. "Vous représentez, a-t-il dit au visiteur, tout ce que nous admirons en un chef politique".

Le président Bétancourt, pour sa part, a assuré le président Kennedy que les peuples d'Amérique latine "accueilleraient avec un profond sentiment d'amitié quiconque s'adresse à eux dans un esprit de démocratie et de liberté", soucieux de comprendre la nécessité d'une coopération économique en vue d'élever le niveau de vie de ces peuples.

Puis, les deux hommes d'Etat ont évoqué les grands problèmes qu'ils examineront ensemble aujourd'hui et demain: le problème qui pose l'infiltration soviétique dans les Caraïbes à cause de Cuba, et le problème de la protection des exportations vénézuéliennes de pétrole vers les Etats-Unis contre les restrictions américaines aux importations.

Le président Kennedy a fait savoir qu'il consultera M. Bétancourt quant aux moyens les plus indiqués pour défendre l'hémisphère contre la subversion inspirée par les communistes. "Ce n'est pas par hasard que vous-même et votre

pays êtes la première cible des communistes qui cherchent à éliminer votre personne, ce que vous croyez et le progrès que vous représentez", a dit M. Kennedy en évoquant les nombreuses tentatives faites par les communistes depuis quatre ans pour renverser le régime de M. Bétancourt.

"Si seulement nous parvenions à démontrer qu'il nous est possible de résoudre les problèmes de l'hémisphère par des moyens démocratiques, par des moyens progressistes, alors la bataille sera gagnée".

M. Bétancourt a souligné qu'il est venu aux Etats-Unis, accompagné de ses ministres des affaires étrangères, des finances et du développement, afin de discuter, "en ami et en allié, les problèmes qui se posent à nos deux pays et les problèmes relatifs à l'économie vénézuélienne".

M. Bétancourt avait exprimé l'espoir, à Caracas, plus tôt cette semaine, que les Etats-Unis consulteraient le Venezuela avant d'imposer tou-

tes nouvelles restrictions aux importations de pétrole dont dépend l'avenir économique et social de son pays.

SECRETARIATS UNIS

- Dactylographie
- Polycopie

SECRETARIATS UNIS

- Traduction
- Rédaction

SECRETARIATS UNIS

- Transcription d'enregistrements

SECRETARIATS UNIS

- Complexes rendus d'assemblées de forums de tables rondes

SECRETARIATS UNIS

- Tous travaux de bureau

8515, boul. St-Laurent

DU. 7-2486

M. MAURICE BRASSEUR À MONTRÉAL

Partie de l'Europe, la Grande-Bretagne doit entrer à la CEE

Par Yves MARGRAFF
(Service français de la Presse Canadienne)

M. Maurice Brasseur, ministre belge du Commerce extérieur et de l'assistance technique, a déclaré hier soir que "l'Angleterre est partie de l'Europe et elle doit, de ce fait adhérer à la Communauté économique européenne qui, d'autre part, ne peut se bâtir sans la France".

M. Brasseur, qui est venu rejoindre au Canada le prince Albert de Liège et sa mission économique, répondait à des questions de journalistes et a résumé de la sorte le point de vue belge relatif à la "crise" au sein du Marché Commun.

Le ministre a rappelé le "désarroi" qui s'est emparé des milieux de la CEE à Bruxelles à l'annonce de la démission célèbre prise de position du général de Gaulle à l'endroit de la candidature anglaise. A

l'heure qu'il est, estime le ministre, les esprits se sont quelque peu calmés et il est possible d'envisager le problème avec plus de sérénité.

M. Brasseur ne croit pas que le point de vue du président de la République française soit absolument immuable et il ne serait pas étonné d'assister à une sorte d'assouplissement progressif de cette attitude obstructive.

Etats-Unis et CEE

Le ministre du Commerce extérieur de Belgique s'est refusé à commenter le projet américain de "Trade Expansion Act" résultant de l'ouverture européenne tentée par le président Kennedy, car, a-t-il dit, il doit prononcer, à ce sujet, un discours dans les jours qui suivent, devant la commission spéciale des Chambres belges.

On se souvient que c'est le ministre Brasseur qui avait créé une manière de précédent en obtenant des Six, voici quelques mois, l'imposition de représailles économiques contre les Etats-Unis qui avaient décidé, au moment même où le président Kennedy faisait sa "déclaration d'interdépendance", d'augmenter les droits d'entrée sur le verre et les tapis, marchandises importantes de l'exportation belge.

M. Brasseur ne se rendra toutefois pas aux Etats-Unis la semaine prochaine avec la mission du prince Albert. Il doit, en effet, en tant que ministre de l'assistance technique, être de retour à Bruxelles où se sont engagées bientôt d'importantes conversations avec les représentants du gouvernement de L. J. Spillville. Cette rencontre a pour objet, l'étude et la mise au point de l'aide technique promise par la Belgique à son ancienne colonie, maintenant que la situation au Congo apparaît politiquement plus stable.

Nouvel ambassadeur d'Union soviétique

LONDRES. — L'Agence de dépêches soviétique Tass a annoncé que M. Ivan Shpeditko a été nommé ambassadeur de l'Union soviétique au Canada. Il succède à M. Amasap Aroutunian qui a été récemment relevé de ses fonctions pour se voir confier un nouveau poste.

Agé de 43 ans, le nouvel ambassadeur soviétique à Ottawa a obtenu son diplôme en pédagogie de l'Institut pédagogique de Kharkov et est entré au service diplomatique en 1941. Avant cette nomination, il était assistant directeur du département des affaires du sud-est asiatique au ministère des Affaires étrangères.

De 1949 à 1953, il fut conseiller de l'ambassadeur soviétique en Afghanistan et de 1956 à 1960 il fut ambassadeur au Pakistan.

JE NE DONNAIS PAS MON PLEIN RENDEMENT...

J'avais 40 ans. Je réussissais. J'étais heureux.

Plusieurs me disaient que j'avais assez de talents pour faire plus et mieux.

Mais quelque chose m'empêchait de donner ma pleine mesure. C'était la peur de l'opinion des autres.

J'ai alors eu la chance de prendre le cours de l'Institut de Personnalité.

J'y ai découvert des défauts cachés que j'ai corrigés et des qualités inconnues que j'ai développées.

Ce cours fut l'un des meilleurs placements de ma vie. Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume: "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4,000 diplômés distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour juger vous-même la méthode et les résultats? Venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 21 février ou vendredi le 22 février à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1800 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le volume: "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!", appelez à Vt. 2-8188.

DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE

Deux stages de formation

soit du 16 au 28 juin
soit du 4 au 16 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

Processus de socialisation Discussion de groupe
Formation de groupe Sociogramme et sociodrame
Psychologie des préjugés Clinique des rumeurs

Pour informations et formulaires d'inscriptions, écrivez à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant le 1er mai
Le nombre des participants est limité



INDONÉSIE

DIJAKARTA. — Le président Soekarno a déclaré hier que l'Indonésie est "encerclée d'ennemis" et a dit à ses soldats, de retour de Nouvelle-Guinée, que leur travail n'est pas fini. Soekarno a affirmé qu'en dépit de la victoire remportée par l'Indonésie contre la Hollande en Nouvelle-Guinée, le "combat pour défendre la nation contre ses ennemis n'est pas fini. La République indonésienne d'ennemis, mais grâce aux patriotes de votre espèce, l'Indonésie ne s'effondrera ni ne se noiera jamais. Rappelez-vous que votre mission n'est pas finie. La mère-patrie vous appelle encore". Les menaces de Soekarno s'adressaient à la Malaisie et au projet, soutenu du reste par Londres, de former une Fédération malaise qui grouperait, en plus de la Malaisie elle-même, Singapour et les territoires anglais de Bornéo.

WILSON - KENNEDY

WASHINGTON. — L'attaché de presse de la Maison Blanche, Pierre Salinger, a déclaré qu'il "ne considère pas comme improbable" l'éventualité d'une rencontre entre le président des Etats-Unis et le nouveau chef du Labour britannique, Harold Wilson, si ce dernier visite l'Amérique. Certains rapports voulaient, en effet, que M. Wilson se prépare à faire une visite aux Etats-Unis.

UNION SOVIÉTIQUE

LONDRES. — L'Union soviétique, au fur et à mesure qu'augmentera sa prospérité, s'orientera graduellement vers une forme mitigée de capitalisme. Tel est du moins l'avis de l'éditeur britannique Roy Thomson, qui rentre d'un court voyage à Moscou en compagnie de 168 hommes d'affaires. Il incombe aux capitalistes occidentaux, a dit M. Thomson, d'aider les Soviétiques à passer du communisme à cette nouvelle forme de capitalisme.

GUYANE ANGLAISE

GEORGETOWN (Guyane britannique). — Le premier ministre de la Guyane britannique, M. Cheddi Jagan, estime que les "impérialistes" tentent d'isoler et de détruire la Guyane anglaise et la république de Cuba "parce que les chefs politiques de ces deux pays ne sont pas disposés à leur vendre la classe ouvrière". M. Jagan a ajouté: "Si nous voulons avoir la liberté économique et politique, la classe ouvrière doit alors jouer un rôle plus considérable au pays."

AFRIQUE NOUVELLE

LEOPOLDVILLE. — M. Robert Gardiner, chef des opérations de l'ONU au Congo, a déclaré hier que les Etats africains doivent faire la preuve de leur aptitude, non seulement à absorber l'aide étrangère, mais encore à en tirer le maximum d'avantages. Parlant devant les délégués de la 5e conférence annuelle de la commission économique de l'ONU pour l'Afrique, M. Gardiner a souligné que ces Etats nouveaux "devront prendre certaines décisions difficiles et s'appliquer sans relâche s'ils veulent progresser dans le sens qu'ils souhaitent".

BULGARIE

VIENNE. — Le journal communiste bulgare, Rabotnichesko Delo, rapporte que le parti communiste de Bulgarie a mis sur pied des "commissions de l'athéisme" dont le rôle consistera à combattre "la propagande religieuse grandissante" pour raviver l'intérêt de la population envers l'athéisme.

UN MYSTÈRE PERCÉ

NEW-YORK. — Un jeune savant anglais, croit avoir percé l'un des grands mystères de la vie. Ce mystère porte sur la forme et les propriétés d'une molécule de protéine, de même que la position relative de chacun des atomes dont elle est constituée. Le professeur H. C. Watson a exposé un modèle de cette molécule, fabriquée à l'aide de fils métalliques colorés. Il existe de 100,000 à 1,000,000 de protéines différentes. On sait que les protéines sont les substances caractéristiques de la matière vivante.

AGRICULTURE

WASHINGTON. — La production agricole du Canada est l'une des plus prometteuses de l'hémisphère et le rendement de l'agriculture canadienne continuera d'augmenter, déclare le secrétaire américain à l'agriculture dans une revue générale de l'agriculture de l'hémisphère. Le rapport souligne en outre que les exportations agricoles marqueront une tendance à la hausse au cours des prochaines années. Le secrétaire note enfin que le programme d'austérité économique du Canada n'a guère gêné les exportations des Etats-Unis.

GENEVE: nul progrès hier

GENEVE. — Les négociateurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de l'Union soviétique ne sont pas parvenus hier à sortir de l'impasse à laquelle ont abouti les entretiens sur la cessation des essais nucléaires. C'est au cours d'un déjeuner que les diplomates ont à nouveau tenté de concilier leurs points de vue. A l'issue du repas, bien qu'aucun progrès n'ait été réalisé, les négociateurs ne paraissent pas pessimistes.

L'étrange épopée de l'Anzoategui a pris fin hier

BELEM (Brésil). — Le navire vénézuélien Anzoategui a remorqué hier soir l'Amazonie et sera rendu aux autorités du Venezuela. Ainsi s'achève l'étrange épopée des "filibustiers" communistes qui avaient saisi le navire la semaine dernière et mis en œuvre un vaste dispositif naval au cours de la fin de semaine. Le sort des neuf rebelles communistes qui se sont enlevés par le navire n'est pas encore connu. Mais le gouvernement brésilien a fait savoir qu'ils ont été désarmés sans offrir de résistance. Le bâtiment gagnera le port de Santana où les autorités vénézuéliennes le reprendront.

Tout indique que les "filibustiers" obtiendront l'asile politique au Brésil. Le chef des rebelles a été identifié: il s'agit de Wismar Medina Rojas, frère de l'officier rebelle qui avait dirigé le soulèvement contre M. Bétancourt en juin dernier. Les autres membres du groupe sont des étudiants.

Conférence jeudi

COURS du SOIR pour ADULTES

(ENTREE LIBRE)

La Dialectique de la science et de la réalité
par le professeur André MOREAU

2 prochains jeudis de février

21 février: Les rapports théoriques de la science avec son fondement philosophique.

28 février: L'efficacité de la science combinée à l'immatérialité de l'expérience métaphysique.

Ces cours débutent à 8 heures du soir.

LYCÉE da SILVA

(L'Ecole Nouvelle Inc.)

10,140, boul. St-Laurent

Montréal 12

LE SEUL SERVICE DIRECT PAR RÉACTÉS VERS L'ÎLE ENSOLEILLÉE

Profitez du luxe, des commodités et de l'économie que vous offre un voyage confortable à bord d'un réacté DC-8 d'Air Canada, équipé de moteurs Rolls-Royce. Il vous conduira agréablement vers les régions ensoleillées du Sud!

Allez à MIAMI sans frais supplémentaires!

En revenant de Nassau par Air Canada et par les lignes de correspondances, pourquoi ne pas vous arrêter à Miami, la ville enchantée, une nuit ou plusieurs jours? Allez ensuite à Tampa où vous pourrez monter à bord d'un avion d'Air Canada pour votre retour à Montréal. Cela ne vous coûte pas plus cher: tout est inclus dans le prix du billet d'Air Canada, classe économique—17 jours, aller-retour, pour Nassau!

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages, ou téléphonez à AIR CANADA, HU. 9-3411.

*Tarif excursion—17 jours, classe économique, aller-retour.

Voyagez à la canadienne...voyagez par Air Canada



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

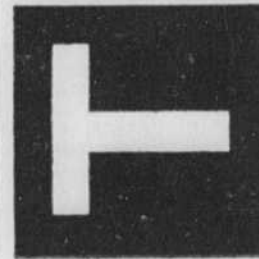
ELITE INTERIORS

MEUBLES DE DISTINCTION



GRANDES REDUCTIONS

ECHANTILLONS DE PLANCHER



MERCREDI 20 FEVRIER 10 A.M. - 6 P.M.

JEUDI 21 FEVRIER 10 A.M. - 6 P.M.



VENDREDI 22 FEVRIER 10 A.M. - 9 P.M.

SAMEDI 23 FEVRIER 10 A.M. - 5 P.M.



LUNDI 25 FEVRIER 10 A.M. - 6 P.M.

SOFAS FAUTEUILS TABLES



BUFFETS CHAMBRES A COUCHER SALLES A DINER MEUBLES OCCASIONNELS

ELITE INTERIORS

5369

ST-LAURENT

CR. 4-7725

Horaires: 12.45 - 3.00
5.15 - 7.20 - 9.50

Portée et utilisation de l'exposition du livre religieux français à Montréal

Salle de l'expo à l'Orphelinat Saint-Arsène des Frères de Saint-Gabriel, 7321, rue Christophe-Colomb — Le public est invité à visiter tous les jours, jusqu'à dimanche, le 24 février. — Pour aider à l'instruction religieuse du laïc

Sous le patronage d'honneur de Son Eminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal, sous la présidence d'honneur de Son Excellence M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France, à Ottawa, de l'honorable Georges-Emile LaPalme, ministre des Affaires culturelles, et de Son Honneur Jean Drapeau, maire de Montréal, a eu lieu, hier soir, l'inauguration officielle de l'exposition du livre religieux français, aux nouveaux locaux de l'Orphelinat Saint-Arsène.

Il s'agit du livre religieux, mais les portes ne seront pas ouvertes que pour les Pères et les Frères, mais les laïcs (hommes et femmes) y sont instamment invités. A notre époque où chacun est appelé à parler en public même de ce qu'il ne connaît pas, chacun aussi devrait profiter des occasions de se renseigner, de s'informer et de se cultiver sur le plus de sujets possible, mais aussi, mais surtout, en matière de religion. Notre ignorance est souvent, dans ce domaine, de la pire indigence.

On se tromperait en donnant à l'exposition du livre religieux français une portée d'abord commerciale. Elle a avant tout une portée culturelle et voudrait être un service, pleinement utile, rendu à la culture religieuse du Canada français.

Dans son essor culturel, le Canada français doit non seulement se donner une nourriture profane, mais aussi une nourriture religieuse. Sinon le progrès culturel risquerait d'aboutir à une crise terrible.

L'exposition du livre religieux français veut apporter sa petite contribution à ce développement de la culture religieuse. Si le Canada français n'a pas à se mettre aveuglément à la remorque de l'Europe, il peut cependant trouver dans la production de la pensée religieuse des communautés européennes de langue française, un enrichissement et un stimulant dont il cherchera vainement ailleurs l'équivalent.

Que ce soit sur le plan de la pensée ou sur celui de l'action, le travail des Eglises européennes de langue française est, pour les Canadiens français, une mine précieuse de réflexion sur le message chrétien et sur notre temps de découvertes, de tendances, d'expériences.

Il y a entre tous les pays d'expression française une communauté de génie qui permet et commande les échanges.

L'échange est particulièrement impérieux quand on se place en face de l'éducation chrétienne. Celle-ci ne saurait

attendre et souffrir de retard. Les indispensables instruments de travail sont à prendre là où ils existent, pourvu qu'ils soient adaptés à la tâche propre qu'il faut accomplir.

Les paroisses, les communautés religieuses, les maisons d'enseignement et d'éducation, les mouvements d'apostolat, tous peuvent trouver dans le livre religieux français un merveilleux auxiliaire.

Laïc chrétien engagé

Il serait vain d'attendre un laïc chrétien capable de participer utilement à la vie et à l'action de l'Eglise tant qu'on n'aura pas donné aux laïcs les moyens de développer et d'approfondir leur culture religieuse.

Et celle-ci reste étroitement liée aux livres qui peuvent la promouvoir. Les foyers qui veulent rester chrétiens, les fidèles qui veulent servir dans leur Eglise, ou qu'ils se trouvent, ont le devoir d'éduquer leur foi chrétienne, de progresser avec leur Eglise dans l'intelligence du message et du mystère chrétien, de se rendre compte de plus en plus de ce qu'exige d'eux le monde d'aujourd'hui.

Film et causerie

La projection d'un film en couleurs, sur les techniques de fabrication des périodiques, est prévue pendant la durée de l'exposition. Ce film a été réalisé par les Editions de la Bonne Presse.

Certaines causeries ou conférences seront également données à cette occasion.

Cette exposition du livre religieux français est sous le patronage du Syndicat des éditeurs du livre religieux de France, du Comité permanent des expositions du livre et des arts graphiques français et de l'ambassade de France au Canada et particulièrement du Service culturel attaché à l'ambassade.



A la réception offerte par les membres de la direction de l'hôtel Ritz Carlton récemment, en l'honneur du directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal. De gauche à droite : Mme André Galipeault, M. et Mme André Charron.

LA CULTURE AILLEURS

Regards sur la famille et la jeunesse allemandes

La formation musicale et la formation religieuse

L'article qu'on va lire est un extrait d'une étude de René VIANE, parue dans la revue française : FOYERS et présente, nous semble-t-il, beaucoup d'intérêt, à plus d'un titre.

CULTURE ARTISTIQUE

Les Allemands ne sont pas seulement travailleurs, sobres, vigoureux, avides d'ordre et d'organisation rationnelle, curieux, par surcroît, des richesses culturelles de l'étranger. Ils sont eux-mêmes profondément et traditionnellement artistes et, en disant artistes, j'entends surtout musiciens. Comme eux sans doute, nous avons des poètes et des peintres. Comme eux, nous avons des palais, des châteaux et des cathédrales. Mais je ne crois pas que la culture musicale ait pénétré chez nous, comme chez eux, les classes sociales les plus modestes. La musique y est populaire, sans y être vulgaire pour autant.

Le nombre des enfants qui apprennent à jouer d'un instrument est extraordinaire. On les voit courir chez leur professeur de musique avec des violons plus grands qu'eux; chaque jour ils répètent leur morceau, patiemment, régulièrement. Ils chantent, ils jouent en famille et s'organisent souvent en petits chœurs.

La musique est chez nous une carrière. Quelques candidats préparent le conservatoire.

re; ils acquièrent une compétence, voire une vraie maîtrise. Ils enseignent ensuite ou ils composent. Toutefois, et malgré les efforts récents de l'enseignement public, on ne peut pas dire que nos jeunes Français possèdent, dans l'ensemble, une culture musicale. Cette culture reste le privilège d'une élite, d'ailleurs remarquable, elle tend à constituer une spécialité. Pour la jeunesse allemande, la musique est un élément essentiel de la culture. On n'y renonce pas, quelle que soit l'orientation particulière ou la spécialité que l'on envisage. Tel étudiant en médecine — et son cas est loin d'être unique — fait chaque jour ses deux heures de piano, même lorsque les cours abondent, même en période d'examen. Les associations musicales sont nombreuses. Des villes relativement petites (30 ou 40.000 habitants) ont leur concert hebdomadaire. C'est évidemment des musiciens et des chanteurs de la ville qui organisent ces concerts; ce qui n'empêche pas d'inviter une fois ou l'autre tel professeur ou tel chanteur célèbres. Les oeuvres qu'on exécute (empruntées pour la plupart aux grands maîtres : Bach, Haendel, Mozart, Beethoven, Schubert, Wagner, et l'exécution elle-même est d'une grande qualité. Les exécutants comme les auditeurs se rendent au concert avec une vraie ferveur et il n'est sans doute pas excessif de parler d'une religion de la musique. Tout le monde suit, quelquefois avec la partition. Les réflexions et les commentaires de l'entracte ou de la sortie sont autre chose qu'échanges de banalités, d'enthousiasmes ou de condamnations sans nuances. Ce peuple apprécie la musique; il sait en discuter avec compétence, calme et fermeté.

Ce goût inné se manifeste spontanément quand vous vous y attendez le moins. Au milieu de réjouissances estudiantines, au café ou au restaurant, tout à coup une douzaine de voix constituent un chœur. L'ambiance redevient grave. La discipline reprend tous ses droits. Posément, fermement, avec un ensemble rigoureusement rythmé, un peu lourd quelquefois, mais toujours sûr, on vous offre une exécution polyphonique à peu près parfaite. On sait tout le parti qu'avaient tiré de ces chœurs les armées du troisième Reich. Et ce détail m'expliquait le sourire de quelques amis allemands qui suivaient avec moi le défilé de nos trou-

pes, un 14 juillet. Ils ne pouvaient pas se faire au pas léger de nos petits chasseurs dont les chansons de marche leur ont semblé manquer de force et de gravité. Pour l'Allemand, la vraie musique touche à la religion.

LA RELIGION ET LA PENSEE

Car ce peuple artiste et sérieux est, en même temps, un peuple religieux. On sait la place qu'ont occupée dans l'histoire de l'Allemagne les problèmes de cet ordre. L'influence du protestantisme sur la littérature et la philosophie, la vivacité des rivalités confessionnelles durant ces quatre derniers siècles et le contrecoup de ces rivalités dans les alliances et les hostilités des princes ou des empereurs allemands. Notre propos n'est pas de relaire, fut-ce très sommairement, l'historique d'un très gros problème où tout n'est pas encore parfaitement clair. Nous voulons seulement indiquer comment la situation religieuse de l'Allemagne peut éclairer la question familiale allemande.

L'enseignement, primaire et secondaire, n'est pas confessionnel, mais l'instruction religieuse y est obligatoire, en ce sens que les élèves n'en sont dispensés que sur la demande expresse des parents. Les religions catholiques et protestantes ont leurs heures de cours et les élèves les suivent d'ordinaire avec beaucoup d'intérêt.

A l'université, les étudiants ont, comme en France, leurs aumôniers. Mais ils n'ont pas seulement ce moyen de pouvoir à leur formation religieuse. Les facultés de théologie, aussi bien protestante que catholique, sont intégrées à l'enseignement d'Etat et délivrent des diplômes valables devant l'Etat. Cette situation supprime, par le fait même, l'espace de discrédit ou, en tout cas, le complet abandon des laïques dont souffrent ordinairement nos facultés françaises de théologie. Les étudiants et les étudiants d'Allemagne suivent régulièrement des cours de dogme et de morale, d'Ancien et de Nouveau Testament et il n'est pas rare qu'un ou plusieurs professeurs de théologie donnent le ton à toute une université. Le choix de leurs collègues peut même les désigner pour la charge annuelle de recteur.

Un tel état de choses explique que la pensée allemande ait, plus que la nôtre, une vraie dimension religieuse. On comprend mal, outre-Rhin, la séparation rigoureuse que nous maintenons entre nos diverses disciplines : les lettres, langues vivantes, sciences naturelles, philosophie, théologie, etc. Dans une université allemande, un germaniste, un juriste, un romaniste ne peuvent pas échapper aux problèmes philosophiques et théologiques. Et comment le pourraient-ils, puisque la plupart de leurs auteurs (même poètes, même juristes, même dramaturges, même romanciers) ont été philosophes ou théologiens? Dans ce sens, on pourrait dire peut-être que la formation allemande est restée plus "globaliste" que la nôtre et que les progrès de la spécialisation et de l'érudition ne l'ont pas fait renoncer à présenter une Weltanschauung cohérente dont l'élément métaphysique et religieux fournit le plus souvent le principe unificateur.

On comprend dès lors que la religion ait moins reculé en Allemagne que chez nous. Mon enquête ne s'est pas attardée sur ce point, mais j'ai la conviction très ferme que des termes comme positivisme, laïcisme, radicalisme, ne seraient pas reçus là-bas dans leur stricte acception française. Par ailleurs, le concept de rationalisme n'y saurait être exclusif de pensée religieuse, voire de révélation surnaturelle. Par là s'explique que le mouvement philosophique allemand rejoigne rarement les points de vue de notre philosophie dite classique : de l'une à l'autre, il y a divergence sur la légitimité et sur la position du problème religieux.

René VIANE.

De la revue FOYERS

A la Page féminine du "Devoir"

L'éditorial intitulé : "La famille terrienne à l'honneur", paru en page seize, samedi, aurait dû porter sa signature comme d'habitude, c'est-à-dire celle de Germaine Bernier.

Comme Mlle Bernier a choisi de se retirer du journalisme quotidien, c'est Mme Solange Chalvin qui la remplacera, à partir de vendredi, le 1er mars. Toutefois, Mlle Bernier continuera de signer une chronique chaque semaine sur des sujets d'intérêt général.



M. Ernest Crépault, maire de Ville d'Anjou, et Mme Crépault, ont accepté la présidence d'honneur du prochain concert donné par la Philharmonia de Montréal, avec le concours du violoniste Jacques Verdon, au Plateau, le 21 février. L'orchestre sera sous la direction de Louis Haritver.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Déterminer sans ambiguïté
- Niveler — Sans aucun relief
- Sélection — Escargots
- Soulever avec effort
- Pays très peuplé
- Ne pas vouloir rencontrer
- Refus d'une chose due
- Se prépara à faire feu
- Infiniment — Exubérance
- Témoinner son affection
- Alma en mains — Lui
- Malpropre — D'un goût peu apprécié
- Que l'on empêche de parler librement — Au monde

VERTICALEMENT

- Elles s'élancent vers le ciel
- Fin de voyage — Dans la matinée
- Se transforme quand il est pressé — En arbre
- Parcours — Marqués
- Cachée — Protégée
- Sélection — Qui n'existe pas vraiment

che Espagnol
9-Détermina à faire — En soirée
10-Colline de Jérusalem — Acide organique — Dans l'aviation courante — Colère
11-Fleur — Terres isolées

Solution d'hier

- Horizontalement :
1-BLEISSANTES
2-RIME — A — RIEN
3-EMPLACEMENTS
4-DIRE — RUE — TOI
5-ŒUVRE — EPARS
6-URNE — SOTS
7-I — T — SIS — LIEN
8-LA — MOLOTOV — E
9-LIE — U — I — NERF
10-ESTIMER — A — U
11-REALITE — IODE
12-EUES — ESSUIE

Verticalement :

- BREDOUILLE
- LIMIER — AISEE
- EMPRUNT — ETAU
- MELEVE — M — ILE
- I — A — R — SOUMIS
- SACRE — IL — ET
- S — EU — SOIREE
- ARMEE — T — S
- NIE — POLONAIS
- TENTATIVE — RI
- ENTORSER — RUDI
- S — SIS — NEF — EE

MERCREDI

20 FEVRIER

CBFT — Canal 2

12.30 Nouvelles

12.35 Téléjournal

1.00 CINEMA

1.15 Les frontalières

avec Brigitte Horney et Willy Birgel

5.00 Votre cuisine

5.15 Votre enfant

5.30 Les temps de vivre

5.45 Bobino

6.00 La Botte à surprise

6.30 Le Courrier du Roy

6.45 Le grand Duc

7.00 Dernière heure

7.15 L'In-roman

7.30 Les petits bonhommes

7.45 Demos

8.00 Télé-images

8.30 Sport-images

8.45 Dernière heure

9.00 Arrêtés-lis

9.15 Ordre et justice

9.30 L'In-roman

9.45 Les petits bonhommes

10.00 Les petits bonhommes

10.15 Commentaires

10.30 Nouvelles sportives

10.45 Ciné-Festival

11.00 L'Académie des vedettes

11.15 Ciné-policier

11.30 Ciné-policier

11.45 Ciné-policier

12.00 Ciné-policier

12.15 Ciné-policier

12.30 Ciné-policier

12.45 Ciné-policier

13.00 Ciné-policier

13.15 Ciné-policier

13.30 Ciné-policier

13.45 Ciné-policier

14.00 Ciné-policier

14.15 Ciné-policier

14.30 Ciné-policier

14.45 Ciné-policier

15.00 Ciné-policier

15.15 Ciné-policier

15.30 Ciné-policier

15.45 Ciné-policier

16.00 Ciné-policier

16.15 Ciné-policier

16.30 Ciné-policier

16.45 Ciné-policier

17.00 Ciné-policier

17.15 Ciné-policier

17.30 Ciné-policier

17.45 Ciné-policier

18.00 Ciné-policier

18.15 Ciné-policier

18.30 Ciné-policier

18.45 Ciné-policier

19.00 Ciné-policier

19.15 Ciné-policier

19.30 Ciné-policier

19.45 Ciné-policier

20.00 Ciné-policier

20.15 Ciné-policier

20.30 Ciné-policier

20.45 Ciné-policier

21.00 Ciné-policier

21.15 Ciné-policier

21.30 Ciné-policier

21.45 Ciné-policier

22.00 Ciné-policier

22.15 Ciné-policier

22.30 Ciné-policier

22.45 Ciné-policier

23.00 Ciné-policier

23.15 Ciné-policier

23.30 Ciné-policier

23.45 Ciné-policier

24.00 Ciné-policier

24.15 Ciné-policier

24.30 Ciné-policier

24.45 Ciné-policier

25.00 Ciné-policier

25.15 Ciné-policier

25.30 Ciné-policier

25.45 Ciné-policier

26.00 Ciné-policier

26.15 Ciné-policier

26.30 Ciné-policier

26.45 Ciné-policier

27.00 Ciné-policier

27.15 Ciné-policier

27.30 Ciné-policier

27.45 Ciné-policier

28.00 Ciné-policier

28.15 Ciné-policier

28.30 Ciné-policier

28.45 Ciné-policier

29.00 Ciné-policier

29.15 Ciné-policier

29.30 Ciné-policier

29.45 Ciné-policier

30.00 Ciné-policier

30.15 Ciné-policier

30.30 Ciné-policier

30.45 Ciné-policier

31.00 Ciné-policier

31.15 Ciné-policier

31.30 Ciné-policier

31.45 Ciné-policier

32.00 Ciné-policier

32.15 Ciné-policier

32.30 Ciné-policier

32.45 Ciné-policier

33.00 Ciné-policier

33.15 Ciné-policier

33.30 Ciné-policier

33.45 Ciné-policier

Bon trimestre pour Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada

potins financiers

Les stocks ont accusé, hier, une moins-value de \$1,700,000, 000.00 sur la Bourse de N.Y. et l'accroissement des transactions sur le mouvement descendant ne nous dit rien qui vaille...

La Bourse de Montréal vient de brasser son dividende de 22 1/2 cts à 25 cts l'action.

Les obligations d'Épargne du Québec ne devraient pas avoir de répercussions sur notre marché des obligations.

Les valeurs de tout repos étaient soumises à des pressions hier sur la Bourse de Londres. A Wall Street, la moyenne des industriels, compilée par DJ a glissé de 2.13 points et sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les cours se tassèrent aussi quelque peu.

Baker, Week & Co discute des taxes et des controverses que les réductions proposées ont soulevées aux E.U., puis il traite de l'importance des actifs liquides entre les mains du public — \$459,000,000.00 — et de la rareté des bons stocks.

Il y a un danger y mentionne-t-on de permettre qu'il y ait pénurie de bons valeurs. En conclusion, l'économiste de cette firme conseille la prudence en faveur des bons titres, tout en se gardant de trop réduire ses possessions d'actions ordinaires. C'est bien beau d'avoir des réserves adéquates, mais, il y a une limite... La même firme consacre un autre bulletin à l'industrie de l'automobile et on y constate qu'il y avait 57,400,612 voitures en circulation l'an dernier aux E.U. vs 33,092,334 en 1950.

Incubloc Corporation a donné une réception hier au Reine Elizabeth à l'occasion de l'introduction de Triostat, une nouvelle technique susceptible de révolutionner certaine industrie.

C'est demain que la Société d'Administration et de Fiducie publiera son rapport annuel. La Montreal Trust Co tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui.

La bataille pour le contrôle des procurations expliquerait la vigueur des actions de U.S. Smelting.

L'avance des titres d'United Carbon, hier, est due aux stipulations favorables de l'impôt concernant la vente de l'actif d'Ashtand Oil dans laquelle United était intéressée.

La dernière liste de suggestions comme placements, publiée par La Maison Bienvenu Limitée, laisse voir des rendements de 3.20% à 5.51%. On n'a que l'embaras du choix.

Horse & Pitfield Foods Ltd haussait son capital de 1,500, 000 à 2,100,000 actions et il y aurait une émission de droits tout probablement plus tard. Les actionnaires se prononceraient le 7 mars.

Le rumeur courait la rue St-Jacques hier après-midi que les Obligations d'Épargne de la Province de Québec rapporteraient du 5% pour les deux premières années, du 5 1/4% pour ceux qui les détiendraient 3 ans, et du 5 1/2% pour ceux qui les garderaient 5 ans. Pour 10 ans, le rendement moyen serait de 5.30 pour cent et la limite serait de \$15,000 par individu.

The Chartered Institute of Secretaries des compagnies par actions et autres corps publics du Canada tiendra une réunion de ses membres au Mount Stephen Club, jeudi soir. Cette soirée sera consacrée aux étudiants et le conférencier invité est M. Guy Roberge, président du conseil d'administration de l'Office National du Film.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription substitutionnelle ce matin en bourse des actions de Dominion Glass Co.

212,500 actions ordinaires sans valeur au pair, toutes émises et en circulation, de Dominion Glass Company Limited, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture aujourd'hui. Cette inscription a lieu en substitution des actions ordinaires anciennes de l'entreprise qui seront subdivisées à raison de 5 nouvelles actions pour chaque action détenue le 22 février. Les actions se vendront donc ex-distribution à l'ouverture de la Bourse le 20 février et dans toute transaction le ou après cette date, les livraisons pourront être faites couvrant seulement le 1/5 des actions vendues et le solde sera sur "la base conditionnelle à leur émission et livraison", avec complément lorsque les certificats des actions additionnelles auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Des certificats additionnels seront expédiés par la poste, le ou vers le 8 mars 1963. Le symbole des actions inscrites le 20 février à la Bourse de Montréal sera "DG New". 260,000 actions privilégiées, 7% cumulatif, rachetables d'une valeur au pair de \$10 chacune de Dominion Glass Co. seront aussi inscrites sur la Bourse de Montréal à son ouverture le 20 février. Cette inscription a lieu en substitution des actions privilégiées, 7% cumulatif, d'une valeur au pair de \$10 chacune. En vertu de lettres supplémentaires en date du 10 janvier 1963, les clauses se rapportant aux actions privilégiées ont été amendées. Il est maintenant stipulé que les actions privilégiées comporteront le droit de vote seulement lorsque les arriérés de dividendes remonteront à 2 ans et que les actions privilégiées seront convertibles en actions ordinaires nouvelles sur la base de 1 pour 1, au gré de l'actionnaire d'ici le 29 décembre 1977.

Ventes et bénéfices de Canadian Marconi Co., à des sommets inconnus depuis sa fondation il y a 60 ans

Les opérations de la Canadian Marconi Company en 1962 ont porté les ventes et les bénéfices au niveau le plus élevé de l'histoire de la compagnie, qui remonte à 60 ans; ainsi l'ex-prime le président M. Stuart M. Finlayson, dans le rapport annuel rendu public aujourd'hui. Les bénéfices nets de l'année ressortent à \$1,553,900 contre \$48,573 en 1961, soit 34 cent par action, au regard de juste un peu plus de 1 cent. La compagnie Canadian Marconi s'est trouvée en mesure d'augmenter ses ventes tout particulièrement dans le cas des produits de haute technologie à l'usage de la défense et de l'industrie civile: le fonds de roulement s'était accru de \$2,137,758 au montant de \$3,399,543 en fin d'année; et le poste de la division de la compagnie, CFCF-TV, canal 12, à Montréal, a accusé des bénéfices d'exploitation avant déduction des frais fixes. Déduction faite de la dépréciation et du service des intérêts ainsi que de l'amortissement entier du solde des dépenses préliminaires à la mise en oeuvre au chiffre de \$351,110 le déficit a été nettement inférieur à celui de 1961, première année d'opérations. Ce n'est donc pas sans raison que le président de Canadian Marconi envisage "l'avenir avec confiance" et qu'il laisse entendre que le rapport de 1963 reflètera la transaction se rapportant aux achats des postes de radio CFCF et CFCF-FM.

En marge de l'offre d'échanges des actions de Canadian Chemical Co. et de Canadian Celanese Limited

Canadian Chemical Company vient de faire savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a l'intention de faire une offre d'échange aux actionnaires de Canadian Celanese Ltd, (autre qu'à ceux résidant aux E.U.) à raison de 6 actions de la première entreprise pour chaque action de la seconde. Subsequemment à la subdivision des actions de Canadian Celanese, la base de l'échange consistera en 6 actions ordinaires de Canadian Chemical pour 5 actions ordinaires subdivisées de Canadian Celanese. Concurrentement avec et comme alternative à cette offre d'échange, la Montreal Trust Co., au nom du Power Corporation of Canada Limited et de Celanese Corporation of America (détenu en tout environ 21.5% des actions ordinaires de Canadian Celanese) fera une offre d'acheter au comptant les actions ordinaires de Canadian Celanese, telles que constituées présentement, pour \$50 chacune, en fonds canadiens, ou pour \$10 par action subdivisée. Power Corporation achètera les premiers \$10,000,000 d'actions déposées en vertu de l'offre au comptant et Celanese Corporation of America achètera le solde. Les actions de Canadian Celanese ainsi achetées, de même que celles actuellement possédées par leurs détenteurs, seraient alors échangées pour des actions de Canadian Chemical Co. sur la même base que celle figurant dans l'offre, sous réserve, dans le cas de la Celanese Corporation of America, de réception de la part du service du revenu interne des E.U. de déterminations d'impôt lui convenant.

Sous réserve d'une augmentation du capital-actions de la Canadian Chemical Co. cette dernière s'est engagée à émettre et Power Corporation a pris l'engagement de souscrire à des actions ordinaires de la Canadian Chemical au prix de \$3.33 l'action, jusqu'au total nécessaire pour que son portefeuille compte au moins 1,250,000 actions après le complément de l'offre d'échange et de celle au comptant. Ces développements ne furent pas sans affecter les cours des valeurs précitées. Ainsi, les actions de Celanese monteront de 3 1/2 points à 5 1/2, soit le plus haut point vu depuis 12 ans. Les actions de Canadian Chemical Co. et de Power Corporation fluctueront, toutefois, beaucoup plus modérément. Les actions de ces 2 compagnies sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Marcel CLÉMENT

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS À LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE



M. Léon Simard



M. Roland Bock



M. Claude Pratte

L'Honorable J. A. BRILLANT, président du Conseil d'administration de la Société d'Administration et de Fiducie, annonce la nomination de nouveaux administrateurs, soit: M. Léon Simard, président de Engineering Products of Canada Limited; M. Roland Bock, président du Conseil de la Banque Provinciale du Canada; M. Claude Pratte, président de Pratte & Côté, Québec.

L'amendement Kierans, adopté

Par un vote de 55 courtiers pour et 4, contre

Les membres de la Bourse de Montréal ont voté hier à une grande majorité, l'amendement du président M. Eric Kierans, présenté une première fois à l'assemblée des membres du marché précité, puis, rayé de l'ordre du jour à l'assemblée de la Bourse Canadienne, alors qu'il fut décidé de tenir une réunion à ce sujet, le 18 février. Comme on sait, cet amendement stipule que le règlement se rapportant à l'admission des nouveaux membres devra comporter un vote favorable des 2/3, au lieu des 4/5. Un petit groupe d'agents de change faisait de l'obstruction, le nouveau candidat n'était pas élu. Il est donc heureux que les courtiers se soient prononcés par un vote de 55 contre 4, en faveur de l'amendement Kierans — il y eut un bulletin annulé; ce qui signifie donc que 60 courtiers ont voté. Devant cette quasi unanimité, nul doute que chacune enterrera sa hache de guerre et que tous épauleront pour de bon l'infatigable M. Kierans, dont le dynamisme a été, à ce jour, grandement profitable à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, de même qu'à l'économie du Québec dont le développement ne peut qu'être bénéficiaire à tous, en définitive.

Bourse de Toronto

Allure erratique sur le marché minier

TORONTO — L'apparition d'acheteurs pour le compte d'institutions a inévitée une certaine vie à quelques valeurs choisies, hier, à la Bourse de Toronto. Par ailleurs, la séance a été morne.

Un certain nombre de gros blocs de valeurs ont été vendus à un prix fixe. C'est ainsi que 26,900 actions de Dominion Stores ont été vendues à 13 3/8 l'action. Un total de 28,447 actions d'Atlas Steel a été vendu en cinq blocs, entre \$37.12 et \$37.35. Un bloc de 10,000 actions de Shawinigan a été acheté à 29 3/4.

Canadian Chemical a monté de 2 1/4 à 50 1/8. Canadian Chemical a perdu 1 1/8. Huron and Erie a perdu 3 3/4 et Texaco of Canada 1 3/4.

Hudson Bay Mining a perdu un point. International Nickel 1-2 et Falconbridge a monté de 1/2. McIntyre Porcupine a perdu 3/8.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Gridoll a perdu 3/4 et 1/2 cents à 33 1/2 cents. Calgary and Edmonton a perdu 1/2 et Home Oil 1/8.

À noter...

Les membres de The Montreal Institute of Investment Analysis se rapportant à la Reine Elizabeth, alors qu'ils auront le plaisir d'entendre à 12h30, M. T. R. Moore, président de Price Bros. & Co leur parler des conditions de l'industrie du papier-journal.

Les membres du conseil d'administration de la Brasserie Molson Limitée ont autorisé le rachat de toutes les actions privilégiées, le 1er avril 1963, au prix de \$40.00 l'action, plus un dividende couru de 50 cts l'action.

On travaille, présentement, à la mise sur pied d'un nouveau film se rapportant à la Bourse de Montréal. Instruire les gens DE VISU sur les rouages de la bourse est une bonne chose, d'autant plus que plusieurs croient qu'elle représente un mécanisme fort compliqué.

M. Paul Richer LaFleche, directeur de relations extérieures des Bourses de Montréal et Canadienne est de retour d'un voyage à Toronto où il est allé visiter l'imprimerie de Leland Publishing Co. Ltd., dont les actions viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs du marché local.

Le volume des tissus de fibres artificielles expédié par les filatures canadiennes au cours de 1962 a été de 7.5 pour cent supérieur à celui de l'année précédente.

L'Association des textiles artificiels a annoncé aujourd'hui que les expéditions l'an dernier se sont élevées à 158, 346,000 verges carrés, comparativement à 147,000,000 en 1961. Les affaires ont été bonnes durant toute l'année qui s'est terminée en beauté, les expéditions de décembre ayant été de l'ordre de 17,205,000 verges carrés, comparative ment à 14,759,000 pour le même mois de 1961.

Wood, Gundy & Company viens de publier en français un dépliant fort intéressant se rapportant à l'émission de droits de la Banque Canadienne Nationale et aux progrès marqués de l'institution dont les bénéfices ont monté de 424% de 1950 à 1962 alors que ceux de l'ensemble des ban-

Pacific Petroleum triple son gain

Pacific Petroleum Limited a obtenu un profit net de \$3,035, 237 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre dernier, a annoncé le président de la compagnie, M. John Getwood.

En 1961, le revenu net avait été de \$1,017,438 qui comportait un revenu spécial; ce rapport précédent portait sur une période de dix mois.

Le revenu net d'exploitation de la compagnie en 1962 a été de \$3,306,900 comparativement à un profit d'exploitation de \$169,293 pendant la période précédente.

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'Horticulture, division de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, 306 rue, Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles, 1.65-1.85; à cuire, 90-100, en rangées 2.25-2.50; Fameuses, 1.25; Cortland, 1.50; Délicieuses, 4.50-5.00 le minot.

BETTERAVES: 2.00 les 50 livres.

CAROTTES: 1.75-2.25, grosses 1.50-50 lb; 3.00-3.25 les celloles de 50 lb.

CHOUX: 2.30-2.50 le cagnot ou le sac de 50 lb; rouges ou savois, 1.75-2.00 le cagnot.

NAVETS: no 1, 3.00; no 2, 2.00 les 50 livres.

OIGNONS: jaunes, 2.50-2.75; roses, 3.00; petits, 2.00; rouges, 2.50 les 50 livres.

PANAIIS: 2.00-2.12 celloles de 24 oz; 2.50-3.00 le minot; 1.25-1.50 1/2 minot.

POMMES DE TERRE: 1.80-1.85 les 75 livres; 1.35-1.40 les 50 livres.

POIREAUX: .75-1.00; petits, .50-60c la douzaine.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien était en hausse de 1/32 à \$0.92 27/32, en devises américaines, hier, au moment de la fermeture des cours. Il y a une semaine, c'était jour de fête.

La livre sterling était en hausse de 3/64 à \$2.80 23/64.

MONTREAL. — La dernière offre intéressant le dollar américain, en devises canadiennes, était hier de \$1.07 11/16, et la dernière demande de \$1.07 23/32. Lundi, la dernière offre était de \$1.07 23/32, et la dernière demande de \$1.07 7/8.

La dernière offre concernant la livre sterling était de \$3.01 7/8 et la dernière demande de \$3.02. Lundi, la dernière offre était de \$3.01 15/16, et la dernière demande de \$3.02 1/16.

Cours de l'or

PARIS. — Le papillon, ancienne pièce d'or de 20 francs cotait hier 40.80 francs au marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or de 10 francs États-Unis, cotait 103.20 francs.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin hier en devises américaines au marché de l'or européen: \$35.08 à l'achat et \$35.10 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.02 79-100 250 shillings, 4 pence.

quels ne montèrent que de 237% durant la même période.

Augmentations généralisées

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée, vient de faire parvenir à ses actionnaires le rapport trimestriel au 31 janvier 1963. Il y est mentionné ce qui suit: Un dividende de cinq cents (\$0.05) par action a été déclaré par vos directeurs, payable le 15 février 1963 aux actionnaires enregistrés dans les livres de votre compagnie à la fermeture des affaires le 31 janvier, 1963. Ce déboursé représente le vingtième dividende trimestriel consécutif payé par votre compagnie depuis le début de ses opérations en février 1957.

Ainsi que le témoignent les quelques statistiques qui suivent, votre compagnie a traversé un autre trimestre des plus satisfaisants:

Actionnaires	7,108	6,150	13.5%
Actions en circulation	2,388,483	2,199,549	8.6%
Actif net total	\$14,667,495	\$12,126,560	21.0%
Actif net par action	\$6.14	\$5.51	11.4%

Le renouveau de confiance du placeur dans les perspectives de la bourse, qui avait commencé à se manifester au troisième trimestre de 1962, a continué à s'affirmer durant les trois mois sous revue. Au profond pessimisme de juin dernier s'est maintenant substitué un optimisme modéré. Malgré toutes les appréhensions, l'année 1962 aura été témoin d'une forte croissance dans presque tous les secteurs de l'économie. S'il est logique de s'attendre en 1963 à un ralentissement dans le taux de croissance de 1962, il n'en reste pas moins que la plupart des analystes et économistes ne s'attendent qu'à une "pause" dans l'activité économique qui sera suivie par une nouvelle phase dynamique d'expansion.

Dans une telle ambiance, les investisseurs, bien que conscients des possibilités de corrections périodiques dans les marchés mobiliers, ont repris leur confiance fondamentale dans l'avenir boursier et économique de notre pays. La force actuelle des marchés mobiliers, malgré les problèmes économiques qui restent à être solutionnés, reflète cette attitude psychologique positive des placeurs.

Administrateur du Royal Trust



M. JOHN L. O'BRIEN, C.R.

Le Royal Trust annonce l'élection de M. John L. O'Brien, C.R., à son Conseil d'administration, lors de sa 63e réunion annuelle tenue hier à Montréal. M. O'Brien est l'associé principal de l'étude légale O'Brien, Home, Hall, Nolan & Saunders de Montréal. Administrateur d'Industrial Acceptance Corporation Limited, de Merit Insurance Company et de The Reader's Digest Association (Canada) Ltd., M. O'Brien est également premier conseiller du Barreau de Montréal, président du comité des finances du Barreau de la Province de Québec, membre du conseil consultatif de l'Hôpital St. Mary's et gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal.

Great Lakes Power gagna davantage

Au cours de 1962, la société Great Lakes Power Corporation Limited a obtenu un revenu net de \$1,455,588 ou de \$1.31 par action, contre \$1,155, 788 ou \$1.06 en 1961.

Le revenu d'exploitation a été de \$625,689, contre \$5, 729,411 en 1961.

Le président de la société, M. W. M. Hogg, a déclaré qu'un nouveau sommet des ventes d'énergie électrique a été établi pendant l'exercice.

Canadian Westinghouse Co. Ltd

Montre un profil pour 1962 au regard d'une perte en 1961

Canadian Westinghouse Co. Ltd., a annoncé à la fin de la semaine dernière une amélioration de ses profits et de ses ventes, mais en même temps la suspension des dividendes.

Le profit net pour 1962 a été de \$1,230,605 ou de \$2.01 par action, contre une perte nette de \$2,807,340 en 1961. Les ventes au cours du dernier exercice ont formé le total de \$138,793,043, soit une augmentation de 9 p.c.

Même si l'exploitation de tous les secteurs de la compagnie s'est grandement améliorée, a expliqué le président, M. John D. Campbell, la dette à court terme a plus que doublé, et ce fait, ajouté au besoin de capitaux pour assurer la bonne marche d'un programme d'améliorations, a forcé les administrateurs à suspendre les paiements de dividendes.

En 1962, la compagnie a versé un dividende de 60 cts par action.

Plus de 70 p.c. des 612,336 actions émises de la compagnie sont détenues par Westinghouse Electric Corp., de Pittsburgh.

Les ventes d'assurance-vie individuelles et groupes dans le Canada ont été fixées à \$192,190,119.

Durant 1962, la compagnie dont le siège social est à Los Angeles, a doublé son programme d'expansion en ouvrant 50 nouveaux bureaux à travers le Canada et les E.U.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand	1.51 1/4
Allemagne Deut. Mark	2692
Angleterre Livre	3.0115/16
Argentine Peso	.0082
Australie Liv. Aust.	2.42
Autriche Schilling	.0418
Belgique Franc	.02165/16
Bresil Cruzeiro	.0024
Chili Escudo	.37
Danemark Couronne	.1560
Espagne Peseta	.0181
France Franc	.2199
Hollande Florin	.2991
Italie Lire	.001736
Japon Yen	.00301
Mexique Peso	.0889
New York Dollar	1.0711/16
Norvège Couronne	.1508
Nouv. Zél. Liv. N.Z.	3.01

Bolton, Tremblay

COMPAGNIE

Surveillance et gestion de portefeuilles de Particuliers, Corporations et Caisses de Retraite

place ville marie montreal 2

Webb & Knapp (Canada) Limited—Entrepreneurs
*Siège social de l'Exposition Universelle de 1967

NOUVELLE ÉMISSION

Slater Steel Industries Limited

(Constituée en vertu des lois de l'Ontario)

\$2,000,000

Debtures 6 1/4% à fonds d'amortissement, Série B (monnaie canadienne)

\$1,500,000

Debtures 5 3/4% à fonds d'amortissement, Série C (monnaie E.-U.)

Datées du 15 février 1963

Echéance le 15 février 1983

Les émissions ci-dessus ont été vendues par souscription privée par les soussignés

NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED

1040AP

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Dans le Big Four cette année

La venue de Jackie Parker aux Argonauts de Toronto va causer beaucoup de problèmes à tous; et par ce "tous" je veux naturellement dire les Tiger Cats de Hamilton, les Rough Riders d'Ottawa et... MES Alouettes! J'en ai vraiment le cœur déchiré car j'ai cru pour un instant qu'il atterrirait au stade Molson. Parker a toujours été le joueur que je considérais — avec des milliers d'autres amateurs de football — comme l'athlète le plus complet du Big Four! Or me voilà pris entre deux feux, MES Alouettes et MON Parker, les deux dans la même ligue. Quel dilemme! Ou jeter mes sympathies de qui célébrer les vertus? facile lorsque Parker et ses Argos démantibuleront les Tiger Cats ou les Rough Riders, mais lorsque face à face avec les Alouettes, la première course de Parker me rappellera ses exploits de 54-55-56, alors qu'il prenait plaisir à nous ravir la Coupe Grey presque à lui seul, quelles seront mes réactions? ce sera l'impasse... la tentation de trahir, soit l'un soit l'autre... voilà certes qui me fait changer d'idée à propos des parties nulles que je détestais jusque là!

Ça commence toujours comme ça...

Dany Machado, poids moyen du Venezuela, est sur le chemin des épreuves! Un autre boxeur bientôt rejoindra les milliers d'autres, qui après une brillante carrière dans ce dur métier sont pris en flagrant délit de faire du "Shadow Boxing" en... lisant leur journal, sur la rue en marchant, en accordant une interview ou encore parlant tout seul, faisant une marche dans le premier parc public rencontré, en attendant l'heure d'aller rêver aux anges dans une chambre des quartiers généraux de l'Armée du Salut. En deux mots il est à son tour en train de réussir sa carrière en devenant, comme 80% de la profession, à leur traîne, "punch drunk". La nouvelle nous provient de Georgetown, Guinée Anglaise. Après son dernier combat où il a été proprement knock-out à la fallu, lorsqu'il a repris ses sens, DIX personnes pour le trainer hors de l'arène et le ramener à son vestiaire. Il voulait tout simplement continuer le combat prétextant qu'il avait l'avantage! La prochaine fois qu'il montera dans une arène de boxe, il faudra probablement DIX INFIRMIERS pour l'en faire descendre!

La parenté est arrivée...

Ce soir le Canadien rencontre les Maple Leafs de Toronto dans leur antre, au Maple Leaf Garden. Pour au moins un joueur du Canadien, c'est une bonne nouvelle. Jacques Plante a toujours dit que c'était l'endroit où il préférait jouer. Pourquoi? c'est son secret. Cependant cette année le destin a commencé par le gifler dès la partie d'étoiles qui a eu lieu à cet endroit. En moins de 20 minutes de jeu les Leafs lui ont enfilé quatre buts à la queue leu et Jacques en a certes gardé un mauvais souvenir. Récemment encore, alors que le Canadien était de passage dans cette ville, qui lui est si soudainement devenue inhospitalière, il a vu les hordes de Leafs lui en déposer quatre ou cinq derrière le dos avant qu'il ait pu secouer tous les symptômes de son asthme agaçant. Et ce soir il fera face une fois de plus à ceux que, dans le passé, il a presque considérés comme de gentils petits cousins. La lutte est serrée; le Canadien ne mène que par la marge d'un point sur les Leafs; espérons que ces malpolis de Leafs redeviendront de bons petits enfants: la parenté est en ville!

Albert Rolland, premier Canadien français à détenir le poste de président de l'ARCG

Les meilleurs golfeurs professionnels en Amérique se disputent la plus forte bourse jamais offerte dans un tournoi canadien, soit \$50.000, lors de l'omnium canadien d'été prochain. L'association royale canadienne de golf a annoncé cette bonne nouvelle lors de sa réunion annuelle dans la métropole.

Albert Rolland, le nouveau président de l'association et le président du tournoi en 1962, a rendu la nouvelle publique après avoir rencontré les représentants de la maison Seagram, qui est étroitement liée à cette classique depuis 1936. L'omnium canadien aura lieu cette année au club Scarborough de Toronto du 3 au 6 juillet.

L'augmentation de la bourse fait du tournoi l'un des plus riches au monde. En 1936 la bourse globale n'était que de \$5.000. Soulignons que la nomination d'Albert Rolland comme président de l'association sera populaire au Québec. Il est le premier Canadien français à remplir cette fonction.

"Nous sommes heureux de la collaboration apportée par la maison Seagram qui accepte de porter la bourse à \$50.000 sans tirer aucun profit de l'événement. L'omnium canadien est maintenant un tournoi de première qualité", de dire Rolland.

La coupe d'or Seagrams, emblématique de la suprématie du golf professionnel au pays, sera de nouveau à l'enjeu. Ted Kroil de Fort Lauderdale, Floride, a gagné la coupe l'an dernier en jouant un total de 278, soit dix sous la normale sur le parcours du club Laval-sur-le-Lac. Il y a deux ans la bourse avait été portée à \$30.000 et elle est de nouveau augmentée de \$20.000 ce qui devrait contribuer à persuader les grands noms du golf américain de s'inscrire.

L'association royale canadienne de golf est une organisation qui ne vise aucun profit. La recette de l'omnium canadien sert à promouvoir le golf dans les rangs amateurs et juniors. Avec cet argent il est aussi permis d'envoyer des représentants canadiens dans des compétitions internationales comme ce fut le cas pour les championnats mondiaux chez les amateurs au Japon. Gary Cowan, un Canadien, avait alors dominé le classement individuel.

L'association a procédé à l'élection de ses officiers. Albert Rolland devient président et W. Arthur Johnson de Winnipeg, premier vice-président; R. Bruce Forbes de Brantford, deuxième vice-président. Les gouverneurs sont D.C.L. Jones, de Calgary; Andrew Cunningham, de Halifax; J.W. Abbott de

Jean Béliveau s'arroche de la tête des compteurs

Bobby Hull, du Chicago, vient de commencer une poussée semblable à celle qui lui a permis d'égaliser le record de 50 buts en une saison l'an dernier. Même s'il est prêt à en accorder tout le crédit à ses compagnons de ligne, il n'en reste pas moins que c'est lui qui accomplit l'exploit.

Ainsi, à la mi-saison, cette année, Hull occupait le 9e rang chez les compteurs avec seulement neuf francs buts. Il en a présentement 28 à son crédit à la suite d'une poussée qui lui a rapporté 12 buts et cinq aides au cours de ses huit dernières joutes.

L'an dernier, Hull occupait la 30e position avec seulement 13 buts à Noël. Et à la date correspondante en 1962, il en avait réussi 35, en route pour le record de 50 buts. Si la course semble plus lente, cette année, elle suit toutefois la même direction.

Gordie Howe, sur un pied d'égalité avec trois autres joueurs en 2e place des compteurs, accuse également un retard en comparaison de l'an dernier. Ses 58 points sont inférieurs aux 68 amassés à la même période, l'année dernière.

De même, Andy Bathgate, du New York, est en retard sur sa production de 1961-62 et est maintenant en 7e place avec 55 points, comparativement à la tête du classement, l'an dernier, à cette époque.

Entre temps, Johnny Bucyk, du Boston, continue de dominer la liste des compteurs avec 59 points. Jean Béliveau, des Canadiens, Frank Mahovlich, du Toronto, et Murray Oliver, du Boston, sont égaux avec Howe en 2e place.

Glenn Hall, du Chicago, demeure au premier rang des gardiens de but avec sa moyenne de 2.34 points alloués par partie. Jacques Plante le suit à 2.50.

Enfin, Detroit a remplacé Chicago comme équipe la plus punie du circuit avec un total de 726 minutes lorsque Young a établi un record, la semaine dernière, à l'aide d'une série de punitions qui a

porté son total à 210 minutes. Il devance ainsi la fiche de Lou Fontinato qui avait passé 202 minutes au pénitencier en 1955-56.

LES GARDIENS DE BUTS			
	P	Pc	Bi Moy.
Hall, Chicago	53	121	4 2.26
Deloré, Chicago	4	10	9 2.50
Totau, Chicago	56	131	4 2.33
Plante, Montréal	42	95	4 2.28
Manigault, Mtl	14	42	3 3.05
Waken, Mtl	1	3	0 3.00
Totau, Montréal	56	140	4 2.50
Bower, Toronto	33	88	2 2.87
Simmons, Tor	22	69	0 2.69
Totau, Toronto	56	150	0 2.68
Sawchuk, Detroit	33	83	3 2.27
Basson, Detroit	40	97	0 2.97
Riggin, Detroit	9	22	0 2.44
Totau, Detroit	54	145	3 2.29
Wagner, N. York	32	123	3 3.21
Paillé, N. York	3	19	0 3.33
Pelletier, N. York	2	4	0 2.00
Totau, N. York	35	137	3 3.10
Johnston, Boston	35	147	1 4.08
Perreault, Bos.	22	85	1 3.83
Totau, Boston	57	222	2 4.07

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB			
	Br	Br	Br
Boston Bruins	490		
New York Rangers	485		
Toronto Maple Leafs	488		
Montréal Canadiens	590		
Chicago Black Hawks	629		
Detroit Red Wings	735		

Au centre I.-C.

Que font les jeunes gens et les jeunes filles? Ils aiment aller danser. Pourquoi ne pas se diriger vers le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception? Danse tous les samedis soir à 8h. 30, dirigée par l'orchestre "The Impala's Music Makers".

A toutes les semaines, concours de danse, prix de présence, ainsi qu'artistes invités. Cordiale invitation à tous. Entrée \$1.00.

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien



J.P. Lalonde, président du Comité du Centre culturel et sportif des métiers de la construction, annonce la nomination de Jean-Paul Blanchette au poste de maître nageur, à la piscine de ce centre, situé au 2775 est, boulevard Saint-Joseph, qui ouvrira ses portes bientôt. Jean-Paul Blanchette fut champion du Canada dans le 200 verges d'eau, en 1961. Il a participé à de multiples compétitions, tant au Canada qu'aux États-Unis. Il est également le frère d'Yvon Blanchette, lui aussi ancien champion, présentement maître nageur au Centre Notre-Dame.

AVIS D'APPLICATION POUR CHANGEMENT DE NOM

Avis est, par les présentes, donné que, "Israel Danovitch", administrateur des cités et districts de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi changeant son nom de Israel Danovitch à Irving Danny.

DATE: 13 février 1963.
RUDENKO & GROSS
Les procureurs du requérant

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 580-207. — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., Demanderesse, vs. A. CHILES, Défendeur. Le 1er jour de mars 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 2026, rue Letourneau, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV G.E., meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, J.-P. LAUZON, H.C.S., VI, 9-2636, Montréal, 19 février 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 539-974. — M. ADELSON & SONS LTD., Demanderesse, vs. GERMAIN JEAN, Défendeur. Le 1er jour de mars 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 3106, 8e Avenue, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV G.E., Victor et meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, J.-P. LAUZON, H.C.S., VI, 9-2636, Montréal, 19 février 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 611-947. — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., Demanderesse, vs. JACQUES ARBOTE, Défendeur. Le 1er jour de mars 1963, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 4435, rue Metcalfe, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV et meubles de ménage, Conditions: ARGENT COMPTANT, J.-P. LAUZON, H.C.S., VI, 9-2636, Montréal, 19 février 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 559-203. — LEO GOLDFARB, Demanderesse, vs. GEORGE A. MORTON, Défendeur. Le 1er jour de mars 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 366, rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un camion Chevrolet 1954, portant licence No FV-1598 P.Q. 1962, Conditions: ARGENT COMPTANT, R. LACHANCE, H.C.S., UN, 1-9873, Montréal, 19 février 1963.



Dans les cadres du carnaval d'hiver du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, les jeunes joueurs de hockey du centre et de la métropole préparent une réception enthousiaste à l'intention du joueur-étoile des Canadiens: GILLES TREMBLAY. 1.000 petits hockey-souvenirs seront distribués aux enfants qui porteront le chandail No 21. Les enfants ont donc rendez-vous au Centre Immaculée-Conception vendredi soir 22 février à 7h.30.

Record féminin

PERTH, Australie — La Japonaise Satoko Tanaka a établi un nouveau record féminin mondial pour les 110 verges, sur le dos, en un temps de 1:10.2 au cours des championnats australiens de natation.

de faire exception au ban général de voyage non essentiel pour les Allemands de l'Est chez les membres de l'OTAN.

On s'attend à ce que la décision du conseil aboutisse au retrait d'autres équipes du bloc soviétique au tournoi de Cortina.

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

Record féminin

PERTH, Australie — La Japonaise Satoko Tanaka a établi un nouveau record féminin mondial pour les 110 verges, sur le dos, en un temps de 1:10.2 au cours des championnats australiens de natation.

de faire exception au ban général de voyage non essentiel pour les Allemands de l'Est chez les membres de l'OTAN.

On s'attend à ce que la décision du conseil aboutisse au retrait d'autres équipes du bloc soviétique au tournoi de Cortina.

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'Allemagne de l'Est.

On a douté que les championnats auraient lieu à la suite du refus du gouvernement italien

Le championnat de patinage à Cortina, Italie

DAVOS, Suisse — L'Union internationale de patinage a décidé hier de présenter les championnats mondiaux de patinage artistique 1963 à Cortina, d'Ampezzo, Italie, tels que prévus dans l'absence d'une équipe de l'

Jim Trimble devient l'instructeur des Alouettes



par
Gérard "Gerry"
Gosselin

L'affaire Eddie Powers ne confirme-t-elle pas la pagaille que nous dénonçons depuis longtemps au niveau de l'autorité de la ligue Nationale de hockey. Ne met-elle pas aussi en lumière une déclaration du président Campbell qui, craignant une ingérence des autorités civiles, a déjà déclaré, à peu près ceci: "Cela ne regarde personne, car la ligue, c'est notre affaire". Peu importe que les joueurs ou les spectateurs en souffrent ou en subissent un préjudice. Cela n'a pas d'importance.

Une centaine d'athlètes, les meilleurs du monde, sont les outils de cette grande "affaire". On s'en sert pour faire de l'argent. On ne se préoccupe pas de faire respecter des règlements devenus inutiles. Ces joueurs auraient droit à un minimum de protection, dans l'exercice de leur métier. Les grands de ce monde sont entourés de prévenances. Les chefs d'Etat ont une garde secrète. Les premiers magistrats sont accompagnés de policiers. Mais les vedettes du hockey, autres héros des foules, sont à la merci d'un coup de bâton, d'un coup de patins, d'un croc-en-jambe.

Une ligue bien organisée, comme dans bien d'autres sports, ne devrait-elle pas assurer un système de protection jalouse autour des valeureux jeunes gens qui la font vivre? Faut-il qu'à chaque saison, les joueurs de hockey, doivent commencer leurs activités dans la sombre appréhension de blessures éventuelles, et dans la crainte continue de voir leur carrière écourtée par des attaques brutales, sauvages, presque criminelles de la part de pseudo-joueurs tolérés, absous et par le fait même encouragés par les autorités de la ligue.

Qu'attend-on pour chasser définitivement et à jamais des joueurs comme Howie Young et Reggie Fleming? Un reste de décence ne fait-elle pas monter le rouge au front de ceux qui tolèrent les comportements de joueurs du calibre de ceux mentionnés ci-haut? Ils ne portent, c'est évident, l'uniforme de la ligue Nationale qu'en raison de leurs exploits de brutalité. Il ne sert à rien de mâcher les mots et de voiler la vérité. C'est un fait.

Après qu'il eut abandonné le hockey, le vétéran et ancien fameux joueur des Bruins de Boston, Bill Cowley, avait déclaré que certains clubs assignaient des missions de destruction à certains de leurs joueurs. On leur donnait l'ordre de mettre en échec les meilleurs joueurs des clubs adversaires. On se rendait ainsi moralement responsable des accidents éventuels. L'autorité qui tolère ces pratiques est également responsable, en droit. Si tous les joueurs blessés avaient le courage de poursuivre la ligue, la brutalité cesserait.

On n'a jamais entendu le président de la ligue Nationale protester contre une sanction de deux ou de cinq minutes imposée à un joueur qui venait d'en envoyer un autre à l'hôpital pour un mois. Combien d'adversaires Howie Young a-t-il gravement blessés depuis le début de la saison? Encore la semaine dernière, sa sauvage attaque contre Red Kelly força ce dernier à l'inaction et l'obligea à porter désormais un casque protecteur.

N'importe quelle personne ayant l'usage de facultés normales comprend le manque de proportion entre les actes de rudesse et les sanctions imposées, ce qui dénote une suprême indifférence au sort de ceux qui sont les victimes. Campbell, qui se croit infailible, avait fini par insuffer cette mentalité à certains de ses arbitres, contre le jugement général de milliers de spectateurs.

Il y a trois ans, à Chicago, pendant les éliminatoires, Jean Béliveau avait été blessé par Murray Balfour. Après la partie et avant qu'il ait pris connaissance du rapport officiel du médecin et de la gravité de la blessure, Campbell, en plein hall de l'hôtel Lasalle, à Chicago, soutint avec véhémence et ex-cathedra que la blessure de Béliveau était insignifiante. Peut-on trouver meilleure preuve de mauvaise foi? Non seulement il donnait l'absolution à l'agresseur, mais il condamnait le joueur du Canadien de simuler des maux qu'il jugeait insignifiants.

Il n'est pas surprenant que certains de ses officiels aient calqué leur conduite et leur attitude sur celle de leurs patrons. On leur a tellement dit qu'à partir du premier coup de sifflet, ils étaient comme les capitaines de bateau, maîtres après Dieu, et les juges de dernier ressort et de dernier appel, qu'il leur arrive souvent de faire des erreurs sans qu'ils s'en aperçoivent et qu'ils soient injustes sans le vouloir. Ils sont des miroirs fidèles du patron, arrogant, suffisant, et issu de la cuisine de Jupiter.

A force de s'admirer mutuellement et de se copier, il n'est pas étonnant que Powers, un beau jour, se soit cru, comme dans la fable, l'égal de son maître. Il était rendu à ce point de perfection qu'il ne pouvait plus prendre d'ordre de personne. Ce conflit ne pouvait se résoudre que par la disparition de l'un des deux. C'est Campbell, il va sans dire, qui est resté. Il aura son tour. Dans les circonstances, le spectateur n'est même pas tenté de verser un pleur. Si les protecteurs du jeu rude et des règlements de broche de foin commencent à se détruire entre eux, c'est la meilleure façon d'en espérer la démission jusqu'au jour où une autorité plus consciente de ses devoirs, veillera mieux à la bonne conduite de tous ses athlètes, sur la glace et partout; de façon à ce que ce sport revienne à l'idée que le public s'en fait: un spectacle pour gentils hommes.

Le trophée O'Keefe en jeu au tournoi provincial de curling, à Québec

Quatorze régions du Québec se disputent le fameux trophée "O'Keefe Golden Bowl", emblème du championnat provincial pour le "Curling Mixte", dans la vieille capitale, du 20 au 23 février prochain alors que le Carnaval sera en plein essor. Inutile d'insister qu'il régit actuellement une activité fébrile chez tous les amateurs, et les champions de chaque club ayant déjà décroché un premier trophée régional. O'Keefe, pratiquant avec assiduité pour remporter de nouveaux honneurs à Québec.

Les équipes actuellement en liste pour représenter les différentes régions sont: Club de Curling Fleury-de-Lis. (Pilote) Don Bradley — région Québec-Ouest; Club de Curling Matane. (Pilote) Rodrigue Côté — région bas St-Laurent; Club de Curling Laurentide. (Pilote) Emile Moreau — région de la Mauricie; Saguenay Country Club. (Pilote) Frank Dagg — région Saguenay Lac St-Jean;

Club de Curling Sigma. (Pilote) F. Tremblay — région territoriales du Nord-Ouest; Club de Curling Huntingdon. (Pilote) George Renaud — région Sud-Ouest; Club de Curling Canada Paper. (Pilote) Docks Doucet — région nord des cantons de l'Est; Club de Curling Sherbrooke. (Pilote) Albert F. Ross, région sud des cantons de l'Est et les quatre régions du district de Montréal; Club de Curling Town of Mount Royal. (Pilote) John Phillips — région Montréal-Centre; Club de Curling Hudson. (Pilote) George Smart — région du Lakeshore; Club de Curling Rosemère. (Pilote) Don Long — région des Laurentides; Club de Curling Aviation Royale Canadienne (St-Hubert). (Pilote) John Sandilands — région de la Rivière-Sud.

Les Montréalais représentés par des rinks du Hudson Curling Club, Rosemère Curling Club, Town of Mount Royal Curling Club et le RCAF Curling Club de Saint-Hubert,

- Une confession de Ted Workman
- Choix qui réjouit tout le monde
- Un professeur de jeu agressif
- Ce qu'il pense de Sandy Stephens

Par Jean-Paul COFSKY

Enfin tous les espoirs sont permis aux partisans des Alouettes! Le choix du nouvel instructeur de l'équipe de football de Montréal a été annoncé hier: JIM TRIMBLE! De l'avis de tous les journalistes réunis hier à une conférence de presse, qui pour une fois n'avait pas l'air d'un caucous d'entrepreneurs de pompes funèbres, les réactions de tout le monde furent à peu près les mêmes: Trimble est l'homme qu'il fallait. Des anciens joueurs aussi célèbres que Tex Coulter des Alouettes et de Red Storey, ex-étoile des Argonauts de Toronto étaient d'accord pour célébrer les vertus dynamiques de l'ex-instructeur des Tiger Cats de Hamilton, nouveau venu au sein des Alouettes avec tout son bagage de trucs et mystifications à la Houdini pour remporter les honneurs d'une joute de football. Et Dieu sait qu'il en a fait voir de toutes les couleurs aux Alouettes avec ses Tiger Cats de Hamilton depuis deux ans.

Une confession de Ted Workman

Ted Workman qui présidait à la conférence de presse n'avait qu'une confession à faire à tous au sujet de Trimble: "Il n'y avait plus qu'une solution de dire Workman; si vous ne pouvez vaincre un adversaire, engagez-le pour qu'il fasse partie de votre organisation! C'est ce que j'ai fait, pardon, ce que moi ET LE COMTE DES DIRECTEURS ont fait!"

A partir d'aujourd'hui, Jim Trimble, ex-instructeur des Tiger Cats de Hamilton, est le nouvel instructeur des Alouettes de Montréal et l'homme en charge du personnel également. En deux mots il cumulera les fonctions de Perry Moss limogé et de J. Albrecht qui s'occupait du personnel et du recrutement des joueurs. On sait que Jim Trimble a, partout aux Etats-Unis, ses entrées libres et qu'il a su par le passé découvrir de réelles vedettes qui ont fait les beaux dimanches des Tiger Cats.

Jim Trimble et les journaux

Il est un point qu'il faut souligner immédiatement, c'est le succès qu'a tout de suite connu le nouvel instructeur comme orateur.

En fait il a plus parlé de football en l'espace de 15 minutes que son prédécesseur ne l'avait fait en trois ans! Trimble a déclaré: "Je suis réellement fier d'être le nouveau pilote des Alouettes de Montréal. L'escouade des Alouettes et la cité de Montréal ont deux points en commun: le dynamisme. J'essaierai donc de me tenir à la hauteur de l'un et de l'autre."

Trimble parle football. "Ce que je veux des Alouettes, c'est du football agressif, du football offensif. NOUS avons tous les ingrédients possibles avec les joueurs actuels pour atteindre les plus hauts sommets!"

Probablement par superstition il n'a pas mentionné une seule fois l'expression "Coupe Grey", mais l'espoir d'une telle conquête flottait partout dans l'air avec chacune de ses paroles. "Vous avez la plus excitante formation de demi sur champ que j'ai jamais vue. Je désire dans le duo de Clark-Dixon. Je n'ai jamais vu de toute ma carrière d'instructeur un duo aussi parfait pour semer la terreur chez l'ennemi."

Ils ont la puissance nécessaire à bousculer tout adversaire qu'ils rencontrent sur leur chemin; ils ont de plus cet atout si précieux d'être également une couple de lieues qu'on ne peut rejoindre si on ne les arrête pas sur le coup; finalement ils peuvent capter une passe d'une main experte et sûre en aucun temps. Je vous avoue qu'ils m'ont donné la frousse plus d'une fois lors des rencontres Hamilton-Montréal."

...Et les Tiger Cats maintenant?

A quel point l'air demandait ce qu'il adviendrait des Tiger Cats maintenant, Trimble ne s'est pas embarrassé d'une telle question: "Je crois que dorénavant ils auront la chance d'embaucher un pilote qui parviendra à vaincre Bud Grant et ses satellites Blue Bombers!"

Parlant de ses anciens protégés les Tiger Cats, Trimble a rajouté: "La raison pour laquelle Hamilton a battu les Alouettes l'an dernier était sûrement que nous avions des joueurs plus expérimentés à toutes les positions. La moindre petite erreur et des vétérans de la trempe de Patterson, Newman, Barrow ou Karcz la mettaient à profit."

Ce que les Alouettes ont besoin, c'est un peu plus de confiance en leur talent, de la tenue professionnelle et un peu plus de raffinement dans le choix de leurs jeux. Je crois qu'il vaut beaucoup mieux avoir trois ou quatre joueurs excellents, qu'on peut accommoder à toutes les sauces, que des multiples de jeux qui sement la confusion autant chez notre propre équipe que chez les adversaires.

Ce qu'il pense de Stephens Trimble a déclaré que Sandy Stephens était probablement le meilleur quart-arrière recrue qu'il ait été donné de voir dans le football canadien. "Certes il a commis des

se promettent de livrer une chaude lutte aux autres régions de la province et s'il faut en juger par l'enthousiasme qui se reflète sur toutes les figures, l'on peut s'attendre à des joutes très contestées."

Il est bon de noter que les dépenses de voyage à Québec sont une grâce de la Brasserie O'Keefe Ltée, ainsi que les différents prix et trophées distribués lors des finales de chaque Bonspiel régional.

La carrière de Jim Trimble

- Né à McKeesport, en Pennsylvanie.
- Il s'inscrit à l'université de l'Indiana où il projette de devenir médecin.
- Il s'y distingue comme bloqueur en 1939, 40, 41.
- Durant la guerre, il sert dans la Marine, obtenant une commission d'officier commandant.
- Après le conflit mondial, il devient assistant instructeur à Indiana pendant qu'il prépare sa maîtrise.
- En 1946, il passe à l'université de Wichita, où en 1948, il devient instructeur-chef et directeur de l'athlétisme.
- Il devient assistant-instructeur des Eagles de Philadelphie en 1951 puis l'année suivante on le nomme coach en chef. Il conserve ce poste pendant quatre ans.
- C'est en 1952 qu'il est nommé l'instructeur de l'année, alors qu'il est le plus jeune coach de la ligue Nationale.
- Les Eagles finissent au deuxième rang, trois années de suite, sous sa direction.
- En 1954, c'est lui qui dirige le club professionnel de l'Est au Professional Bowl.
- Il est embauché par les Tiger Cats de Hamilton en 1956 et en 1959 la direction lui fait signer un contrat de cinq ans.
- Trimble, son épouse et ses six enfants demeurent à Burlington.
- Il possède des investissements financiers à Hamilton.
- L'an dernier, on lui attribue la trophée Annis Stukus décerné au meilleur coach dans le football canadien.
- 19 FEVRIER 1963: INSTRUCTEUR-CHIEF ET RESPONSABLE DU PERSONNEL DES ALOUETTES DE MONTREAL.

erreurs, comme celle de faire des passes qui étaient sûres d'être interceptées, mais en général il s'est montré à la hauteur de sa bonne réputation qu'il avait acquise chez les universitaires américains. Chez les professionnels... ça prend plus que ça, il faut polir son travail à la perfection... avec l'aide et la compréhension de ses coéquipiers. Nous y verrons!"

Stephens m'a prouvé qu'il pouvait réussir des passes longues et précises; mais je sais qu'il peut courir encore mieux qu'il ne peut passer. Je vous dirai donc tout de suite que l'accès, à l'offensive sera mis sur les jeux au sol, avec des jeux facultatifs dans les airs qui, je crois, laisseront l'adversaire un tant soit peu perplexé! Car n'oubliez pas une chose: le football à succès consiste à attaquer, attaquer, attaquer tout en décevant l'ennemi par nos formations nouvelles." A cette remarque de Trimble, tous ensemble les journalistes ont voulu savoir si ses tactiques de l'an dernier contre les Alouettes, alors qu'il avait semblé se moquer des règlements en employant quatre bloqueurs au lieu de cinq et se servant de Dave Viti, ailier à la place d'un bloqueur, tout en se réservant le privilège de s'en servir comme ailier supplémentaire, toutes ces tactiques dis-je ÉTAIENT BIEN LEGALES.

"Elles n'étaient pas contre les règlements bien sûr d'avouer en riant Trimble... mais disons qu'elles étaient "sur la clôture". La seule raison pour laquelle les journalistes arrêtaient de l'interroger et lui de répondre fut l'heure de tombée (dead line) qui approchait, trop rapide!

Ligue de hockey Nationale

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	56	27	15	14	160	131	68
Montréal	56	23	15	18	179	140	64
Toronto	56	27	20	9	177	150	63
Détroit	54	24	17	13	140	145	59
New-York	55	16	29	10	160	187	42
Boston	57	12	31	14	169	232	38

LE CLIMAT SPORTIF CE MATIN : Le Bas-Canada envahit le Haut-Canada

CHASSE ET PÊCHE

On augmente le loyer des terrains privés mais il n'y a rien pour le grand public

QUEBEC (DNC) — Le cabinet provincial a adopté hier un arrêté ministériel haussant le prix de location de territoires aux clubs privés de chasse et de pêche.

Le ministre, M. Bona Arseneault a expliqué que cette mesure, qui pourrait enrichir le trésor provincial de \$600,000 à \$1,000,000 par année, avait comme but principal de forcer certains grands clubs privés à remettre à la province une partie de leur territoire dont pourraient jouir un plus grand nombre d'amateurs.

M. Arseneault a précisé que son ministère songeait à exiger que les clubs privés aient un membre par mille carré de territoire.

A compter du premier janvier 1964, les prix uniformes de \$10 par mille carré seront haussés jusqu'à un maximum de \$55 pour un territoire de 175 à 200 milles carrés.

Voici le tableau des nouveaux prix de location:

	Pour la Chasse par année	Pour la Pêche par année
Territoire de 0 à 25 m.c.	\$10.00 du m.c.	\$10.00 du m.c.
Territoire de 25.1 à 50 m.c.	\$20.00 du m.c.	\$20.00 du m.c.
Territoire de 50.1 à 75 m.c.	\$30.00 du m.c.	\$30.00 du m.c.
Territoire de 75.1 à 100 m.c.	\$35.00 du m.c.	\$35.00 du m.c.
Territoire de 100.1 à 125 m.c.	\$40.00 du m.c.	\$40.00 du m.c.
Territoire de 125.1 à 150 m.c.	\$45.00 du m.c.	\$45.00 du m.c.
Territoire de 150.1 à 175 m.c.	\$50.00 du m.c.	\$50.00 du m.c.
Territoire de 175.1 à 200 m.c.	\$55.00 du m.c.	\$55.00 du m.c.

Le tarif minimum pour un territoire de pêche sera de \$100, par année. Cette mesure ne s'applique pas cependant aux amateurs sportifs (les outilliers) qui continueront à payer \$10. le mille carré.

Il y a actuellement plus de deux mille clubs privés de chasse et de pêche dans le Québec et ils couvrent un territoire de 27,000 milles carrés.

L'arrêté ministériel précise que ces territoires se trouvent dans les districts les plus rapprochés, laissant ainsi très peu de terrains accessibles au grand public et qu'il est urgent d'aménager certains territoires dans les districts populaires pour être mis à la disposition du public, sous forme de parcs, réserves ou organisations sportives licenciées.



Jim Trimble, le nouveau coach des Alouettes.

Nighbor, le premier gagnant du fameux trophée Lady Byng

PEMBROKE, Ont. PC — L'une des présentations les plus inusitées d'un trophée dans les annales du hockey eut lieu à Ottawa, par une chaude soirée de printemps en 1925.

Lady Byng, l'épouse du gouverneur général, envoya un message à Frank Nighbor, fameuse étoile des Sénateurs d'Ottawa. M. Nighbor pourrait-il passer à Rideau Hall quand ça lui conviendrait?

Lorsque Nighbor arriva chez le gouverneur général, lady Byng le fit passer dans un salon où se trouvait un gros trophée déposé sur une table. Elle demanda à Nighbor si la Ligue Nationale de hockey accepterait le trophée pour être donné annuellement au joueur affichant le plus bel esprit sportif au cours de la saison.

Nighbor dit que la ligue serait certainement enchantée. "Alors, dit lady Byng, je présente ce trophée à Frank Nighbor pour avoir été le joueur le plus sportif de la saison 1925."

Personne ne s'est plaint de la façon un peu arbitraire dont le trophée avait été attribué par lady Byng. Au contraire, l'année suivante, les rédacteurs sportifs choisirent encore Nighbor comme joueur méritant le trophée.

"Aujourd'hui, avec le trophée, on donne \$1,000, dit Nighbor, mais je n'échangerais pas le mien pour \$10,000, ajoute-t-il en montrant le trophée miniature que lady Byng lui remit, il y a 38 ans."

Nighbor, âgé de 78 ans pesant 160 livres, a une excellente mémoire et se rappelle ces jours d'autrefois alors que les nouvelles du hockey faisaient manchette en première page; qu'il gagnait \$7,000 par saison, ce qui semblait être fabuleux et que seule la patinoire de Toronto était couverte de glace artificielle.

Avec Toronto Nighbor commença à patiner, à l'âge de quatre ans et, à 15 ans, il était en vedette sur une équipe senior qui ne perdit qu'une partie en deux ans. En 1909, il joua pour Port Arthur et demeura là deux saisons avant de signer pour Toronto dans l'ancienne Association nationale du hockey.

Comme recrue, il compta 23 buts en 20 parties. Mais Nighbor se fit surtout connaître comme artiste du "poke-check". Avec son bâton, il "balayait" la glace et empêchait l'adversaire de passer la rondelle.

A la fin de cette saison, la Ligue du Pacifique fit une entente avec la Ligue de l'Est et vint chercher des joueurs dans l'Est. Frank Patrick, des Millionnaires de Vancouver, vint chercher Didier Pitre à Montréal et Nighbor à Toronto. Un an plus tard les Millionnaires remportèrent la coupe Stanley.

En 1915, à cause de sa mère malade, Nighbor demeura dans l'Est et joua pour les Sénateurs d'Ottawa que dirigeait Tommy Gorman.

Nighbor jouait au centre. Lui et Joe Malone, au cours de la saison de 1916-17, complètent chacun 41 points en 20 parties régulières.

Alors qu'il était avec les Sénateurs, ces derniers remportèrent quatre fois la coupe Stanley. Le soir de la dernière victoire pour la coupe Stanley, en 1927, la femme de Nighbor lui donna un fils et ce dernier fut appelé Frank Stanley Nighbor.

Trophée Hart C'est en 1924 que le trophée Hart fut attribué pour la première fois au joueur le plus utile à son équipe. C'est Nighbor qui en fut le premier récipiendaire même si l'année

le 12e meilleur compteur de la ligue avec seulement 10 points. Mais son jeu défensif avait permis aux Sénateurs de remporter le championnat de la ligue. Durant la saison de 1925-26, il se blessa à une jambe et dut subir une opération. Celui que l'on appelait la "Pêche de Pembroke" commença alors à décliner. "Puis Conn Smythe offrit \$50,000 pour mon contrat. Je n'en pouvais croire mes oreilles", dit Nighbor.

Nighbor joua pour les Maple Leafs, mais trouva que les jeunes étaient un peu trop rapides pour lui. Smythe lui révéla alors qu'il l'avait engagé pour en faire un instructeur, mais Nighbor dut refuser l'offre à cause de sa femme qui se mourait de tuberculose à Ottawa.

Ce fut la fin de Nighbor dans la ligue majeure. Il dirigea par après les Bisons de Buffalo qu'il conduisit à deux championnats. Ensuite, il dirigea les Tecumseh de London pour une saison, puis se retira du hockey définitivement.

Lancé dans l'assurance, il prit sa retraite. Il y a 18 mois, il s'intéressa toujours au hockey et voit les joutes à la télévision.

Nighbor fut le 12e joueur de hockey à être admis au Temple de la renommée du hockey international.

Transmissions automatiques



Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR

Notre nouvelle succursale à l'ouest sera ouverte, en février prochain
4230 Chemin Upper Lachine — Tél. 527-3641

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUNDAS
MONTREAL 35

MEDECIN

Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe

Généraliste, pédiatre, gynécologue, désordres psychosomatiques, sexuels, nerveux, impotence, infertilité, anxiété, rhinisme, dépression, bégaiement, alcoolisme, épilepsie, rhumatismes, cirrhose.

134 ouest Sherbrooke. — VI, 5-0354

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG

Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
T. A. T. I. O. N. N. E. M. E. N. T.
N. o. s. t. r. e. n. o. u. v. e. a. u. t. é. l. é. p. h. o. n. e. 1
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT
MONTREAL — VI, 9-2371

Expérience de 50 années



D'UN OCEAN A L'AUTRE

Trafic à la frontière

OTTAWA. — Le nombre des véhicules entrés au Canada des Etats-Unis en novembre dernier s'est élevé à un total de 1,180,200, soit une diminution de 2 p.c. sur le chiffre de la période correspondante en 1961, révèle le bureau fédéral de la statistique.

Ce nombre comprend les véhicules canadiens revenant des Etats-Unis, nombre qui a baissé de 5,5 p.c. à un total de 699,246 alors que le nombre des véhicules américains entrant au Canada avait augmenté de 2,1 p.c. à un total de 571,004.

Changera-t-on la Cité d'Ottawa en District d'Ottawa?

OTTAWA. — Le maire Charles Whitton a laissé entendre hier que le gouvernement fédéral songe à assumer l'administration de la Cité d'Ottawa et à établir une capitale fédérale sous forme de district selon la formule adoptée à Washington, capitale des Etats-Unis. Alors que la Régie de contrôle de la ville n'entendait pas sur le nom à donner à une nouvelle rue, le maire a dit que puisque la régie ne pouvait s'entendre sur une question de si peu d'importance, "il n'est pas surprenant que les autorités fédérales soient prêtes à demander à la chambre de s'emparer de nous". Elle a ensuite ajouté: "Quel que soit le résultat des élections, je crois que tous les partis sont d'accord".

Le gérant général de la Commission nationale de la capitale, M. Eric Thrift, a déclaré qu'il n'était au courant d'aucune proposition de la sorte, mais que la décision serait prise par les autorités fédérales et non par la commission.

Les rayons alpha

TOUSTON, Texas. — L'université d'Ottawa a réalisé des progrès scientifiques dans l'usage des rayons alpha pour l'analyse microscopique des cellules, a déclaré hier le Dr Léonard Bélanger, directeur du département d'histologie et d'embryologie de la faculté de médecine de l'université d'Ottawa, qui avait été invité à l'université Rice, afin d'y expliquer quelques-unes des recherches qu'il poursuit à Ottawa.

Le conférencier a dit qu'il utilise des particules alpha, émises par des substances radioactives, et que ces rayons permettent d'effectuer au plan microscopique des examens sur les cellules, du genre de ceux aux rayons X qu'on fait subir aux humains.

Progrès de l'industrie

TORONTO. — M. Carl A. Pollock, président de l'Association canadienne des fabricants, a déclaré que les partis politiques "devraient nous dire nettement et de façon positive comment ils se proposent de faire progresser la montée et la prospérité de l'industrie canadienne et l'ensemble de l'économie dans les mois et les années à venir".

Prenant la parole devant les membres du club du Board of Trade de Toronto, M. Pollock a déclaré que les Canadiens doivent être prêts à s'adapter aux changements internationaux et à les rendre avantageux pour eux.

Il a ajouté: "Nous aurons fort à faire avant de pouvoir dire que nos exportations de produits finis ont atteint un niveau satisfaisant, mais nous y arriverons".

Mystère à éclaircir

VANCOUVER. — Le dégel sera le signal du début d'une des plus grandes opérations entreprises dans le Nord par la gendarmerie canadienne. On tentera alors d'éclaircir le mystère entourant la disparition d'un jeune Français, Henri Meriguet.

Ce jeune homme de 20 ans, étudiant originaire de Haute-Savoie, a disparu en août dernier alors qu'il faisait de l'auto-stop à son retour d'un voyage au Klondike, où son grand-père avait fait fortune.

Le jeune homme arriva à Québec à la fin de juillet et partit en autobus pour White Horse. Il mit une lettre à la poste, le 27 août, à Dawson City. Le 29 août, un ami le reconduisit aux abords de Whitehorse, sur la route de l'Alaska. On ne l'a pas revu depuis.

AVIS DE DECÈS

CREVIER. — A Ste-Anne de Bellevue, le 18 février 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Leonie Lalonde, épouse de feu Emmanuel Crevier, demeurant au 31 rue Perrault. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du salon J. S. Vallée, no 107, rue Ste-Anne, pour se rendre à l'église Ste-Anne de Bellevue, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La réunion de l'OTAN

OTTAWA. — Le commodore de l'air William M. Lee, directeur des relations publiques pour l'ARC, a été nommé chef des relations publiques pour la réunion ministérielle de l'OTAN qui aura lieu pendant la semaine du 19 mai à Ottawa.

Il est âgé de 38 ans et originaire de Hamilton, en Ontario. Le commodore Lee fait partie de l'ARC depuis 1943.

Exercice "Golf Club"

OTTAWA. — Plus de 1,200 hommes des forces armées canadiennes et américaines prennent part à un exercice antisubmersible de deux semaines qui a débuté hier dans l'Atlantique.

L'exercice, qui porte le surnom de Golf Club, a été organisé par l'amiral John H. Sides, commandant en chef de la flotte américaine dans le Pacifique.

Les forces de la marine américaine, de la marine canadienne et de l'ARC sont montées à bord de 150 navires, sous-marins et avions, pour cet exercice.

Le Jeune commerce

WINDSOR, ONT. Il n'y a pas de place pour l'antiaméricanisme ou l'anticanadianisme sur le continent nord-américain, a déclaré, lundi soir, le président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, qui parlait devant environ 450 membres de 40 chambres de jeune commerce du Canada et du Michigan, à un ralliement international.

Il a dit aux délégués que dans le Jeune commerce canadien, plus de la moitié des membres étaient de langue française.

Le prince Albert lance un appel à une coopération canado-belge

"Vous avez l'espace, les matières premières, la main-d'œuvre et surtout l'énergie créatrice, la volonté de construire. Vous avez des capitaux qui veulent s'associer avec d'autres capitaux et des chefs capables qui ne refuseraient pas une certaine coopération. Nous, de notre côté, nous avons l'industrie dans le sang..."

C'est en ces termes optimistes que le prince Albert de Liège, frère du roi des Belges, a invité hier le Canada à envisager une étroite coopération industrielle avec la Belgique, toujours en quête d'œuvres nouvelles à réaliser.

Le prince Albert, qui dirige en ce moment une mission économique belge en tournée au Canada, prenait la parole devant les membres réunis des Chambres de commerce belgo-luxembourgeoises au Canada et district de Montréal.

C'était là la seule allocution publique du prince qui est le président de l'Office belge du commerce extérieur, sorte d'extrapolation du ministère du même nom. M. Maurice Brasseur, ministre du commerce extérieur et de l'assistance technique était présent. Il est arrivé hier soir dans la métropole pour accompagner le prince dans la partie québécoise de sa tournée canadienne.

VOCATION PARTICULIERE

Le prince Albert a souligné que la Belgique, de par sa situation géographique a toujours joué un rôle particulièrement actif sur les marchés extérieurs. Le frère du roi des Belges a rappelé que pour la Belgique il fallait "exporter ou mourir".

Ce défi à la mort économique, la Belgique l'a relevé. C'est ainsi qu'en chiffres absolus, ce "minuscule pays d'Europe" comme le désigne lui-même le prince de ce pays 320 fois plus petit que le Canada, se classe au 9ème rang quant aux exportations. En chiffres relatifs, c'est-à-dire par rapport au revenu national "il est de loin le premier".

Au Canada, plus particulièrement, la Belgique se classe immédiatement après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne parmi les pays ayant réalisé des investissements. Sur le plan de l'import-export, la Belgique laisse au Canada une balance avantageuse pour ce dernier pays.

C'est ainsi qu'en 1961, la Belgique a importé du Canada, 76 millions de dollars de marchandises et lui en a vendu pour 45 millions. En dépit de ce bon de 31 millions en faveur du Canada, le prince Albert a affirmé que la Belgique est encore prête à importer les nouveaux produits que voudrait exporter le Canada.

UNIR LES VOLONTES

Le prince de Liège a résumé brièvement les réalisations d'importance de l'industrie belge dans des pays étrangers. Il a rappelé que le métro de Paris avait été construit par un groupe belge. Les tramways du Caire, de Buenos-Aires et de Rosario, les premiers chemins de fer de Chine et du Brésil, sont également



Le prince Albert de Liège

l'oeuvre des Belges. Sur le plan de l'industrie chimique et pétrochimique, les réalisations sont également nombreuses.

Du point de vue développement et reconversion régionale, le prince Albert a tenu à souligner l'expérience acquise par la Belgique qui a mis sur pied, en 1959, un plan de quatre ans visant ce but. Dans cet ordre d'idée, la Belgique, "qui est, vous le savez, un pays de libre entreprise", n'a cependant pas hésité à faire appel aux techniques modernes d'une saine planification.

Le royal conférencier a fait remarquer qu'au Canada, on a compris que "l'industrialisation est une tâche qui réclame la collaboration de tous les intéressés". C'est ainsi que "vos dirigeants, vos syndicats, vos hommes d'affaires veulent édifier une puissante industrie secondaire et ne négligent aucun effort en ce sens".

L'expérience belge sur les places internationales, celle qu'a acquise la Belgique en matière de reconversion et de développement, et le "vouloir" canadien, semblent, au prince de Liège, devoir permettre les plus grands espoirs en une coopération fructueuse pour nos deux pays.

Un premier contact (renversant!) du prince Albert avec la neige

Le prince Albert de Liège fut visiblement étonné d'appréhender ce qu'il pouvait en coûter à la ville de Montréal pour l'enlèvement de la neige. Durant son entrevue officielle dans le bureau du maire Jean Drapeau, le prince a demandé à celui-ci: "Quels sont les crédits que vous consacrez pour l'enlèvement de la neige?"

"Cette année, a répondu M. Drapeau, nous avons autorisés des crédits de l'ordre de \$8,000,000."

"Oh! \$8,000,000! Vous avez entendu cela?" a demandé le prince en se tournant du côté de l'ambassadeur de la Belgique au Canada, M. Guy Dufresne de la Chevalerie.

En se déplaçant d'un endroit à l'autre hier à Montréal, le prince héritier de 28 ans, a eu l'occasion de se rendre compte par lui-même des problèmes que peut poser pour la circulation une bonne bordée de neige, comme il en est tombée une en matinée.

Au cours de sa conversation avec le maire à l'hôtel de ville, le prince Albert a demandé si la ville avait étudié la possibilité de chauffer certaines rues principales pour y faire fondre la neige.

"Dans les circonstances actuelles, a fait remarquer M. Drapeau, ce serait une entreprise trop dispendieuse."

Lieu de l'Expo.

Après la cérémonie de la signature du Livre d'or, M. Maurice Brasseur, ministre du commerce extérieur et de l'assistance technique de la Belgique, qui accompagne le prince, s'est enquis de l'endroit où serait aménagée la foire internationale.

"C'est là quelque chose que voudraient connaître les jour-

nalistes a commenté M. Drapeau, voyez, ils sortent leurs crayons maintenant."

"Oh excusez-moi, a dit le ministre du cabinet de Belgique, je ne savais pas que l'endroit n'était pas encore désigné."

Université

Plus tôt dans la journée, le prince Albert de Liège s'est rendu à l'université de Montréal où il fut accueilli par le recteur, Mgr Irénée Lussier.

On a fait visiter l'immense bibliothèque de l'université au prince et on lui a fait rencontrer ensuite une cinquantaine d'étudiants et de professeurs belges.

Mgr Lussier a souligné qu'il existe une communion spirituelle entre le Québec et la Belgique qui partagent une communauté de langue et de culture. Il a formulé l'espoir qu'il se produise de plus grands échanges d'étudiants entre la Belgique et le Canada français.

En honneur de la visite du prince, l'université avait hissé le drapeau tricolore — noir, or et rouge — de la Belgique.

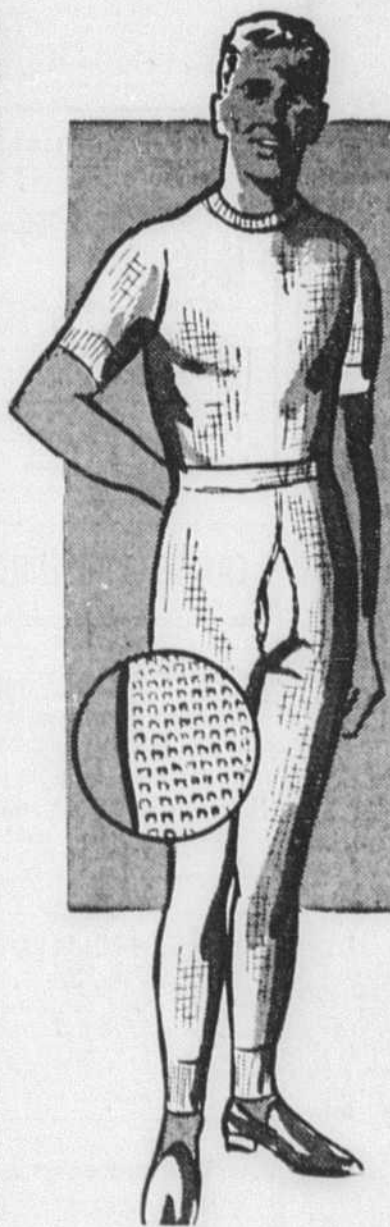
Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

Le nouveau

Dupuis

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 5 H.

MEILLEURE QUALITÉ
AU PLUS BAS PRIX
SATISFACTION ou
ARGENT REMIS



CAMISOLES ET
CALEÇONS THERMAL

Chaque
pièce

1.99

Coton tricot thermal qui isole du froid tout en conservant la chaleur naturelle du corps. Idéal pour le sport et travail extérieur. Caleçons taille élastique, jambes longues. Camisoles encolure ronde, manches courtes. BLANC, P.M.G. et EXG. (Camisoles — 32 à 44. Caleçons).



CAMISOLES ATHLETIQUES

Tricot filet (mesh)

Tricot de coton. Camisoles sans manches, coutures ne s'effilochant pas, le tout renforcé de nylon. Bonne longueur de camisoles. "Blanc" en P.M.G.

Ord. 1.25 ch.
1.00

CALEÇONS SUPPORT
ATHLETIQUE

Coton peigné, forte texture maille (mesh) et ajourée. Ceinture élastique résistante au lavage. Insertion élastique aux jambes. Très aimé pour le sport ou le travail. Blanc en P.M.G.

Ord. 1.75 ch.
1.29

3 pour 3.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE,
RAYON 829



ROBES DE CHAMBRE
RAYONNE SOYEUSE

Ord. 14.95
et 16.95

9.95

Modèle à col châle, 3 poches, ceinture lâche pour nouer. Coupe ample et confortable. C'est de confection canadienne. Tissu soie rayonne souple, de bonne pesanture à motifs fantaisie de tons contractants : bleu, rouge, vert, gris, dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE,
RAYON 829



	13 1/2	14	14 1/2	15	15 1/2	16	16 1/2	17	17 1/2
32	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
33	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
35				✓	✓	✓	✓	✓	✓

ORD.
5.00
Chacune

CHEMISES DUPUIS "LIFETIME"

Belles chemises blanches en broadcloth "Sanforized". Col tenant (fused), manchettes 2-façons se portant boutonnées ou avec boutons de manchettes. Poche poitrine. Le col et les manchettes sont garantis pour la durée de la chemise. Consultez le tableau pour encolures et longueurs des manches.

10.
la boîte de
3 CHEMISES

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE,
RAYON 829